

Rapport Thématique

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT 2021

TOME 11



SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES ÂGÉES



EQUIPE DE RÉDACTION

COORDINATION GÉNÉRALE

Thiéboro DOUMBIA

Directeur Général de l'Agence Nationale
de la Statistique (ANStat)

COORDINATION TECHNIQUE

TOURE Brahima

Démographe, Coordonnateur de
l'Équipe Technique de Finalisation (ETF)
du RGPH 2021

ANALYSTES - RÉDACTEURS

GNALEGA Dakouri Eugène-Cyrille

Démographe

DAGO Aimé

Démographe

ENCADREUR - LECTEUR

Prof. TOURE Mamoutou

Géographe,

Chef du Département de la filière Géographie à l'UFR
des Sciences de l'Homme et de la Société (UFHB,
Abidjan)

ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU RGPH 2021

COORDINATION OPERATIONNELLE

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET
Mme NIALE KABA	Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD)
THIEKORO DOUMBIA	Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat)
KOUMA MADASSA	Ingénieur Statisticien Economiste, Conseiller Technique du MEPD
YAO KOFFI EDMOND	Démographe, Directeur des Statistiques Demographiques et Sociales

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET	UNITÉS
Feu SIRIKI ZANGA COULIBALY	Coordonnateur Technique	SECRÉTARIAT DU BTPR
AKA DORÉ DÉSIÉRE EMMANUEL	Coordonnateur Technique Adjoint	
AMY epse ZONGO	Assistante du Coordination Technique	
AKA EHUI ADUA	Assistante de Direction	
GOHO GNONSIAH MÉLAINE PRISCA	Assistante de Direction	
KOUAKOU KONAN JACQUES	Chauffeur	
YOMI JUSLAIN	Chauffeur	
GOUN ANDERSON	Chauffeur	
BAKAYOKO MASSOMA	Chef d'unité	UNITÉ COLLECTE ET CENTRALISATION
TOURE BRAHIMA	Chef de la Cellule Collecte	
GNANZOU KOUTOUA N'GUETHAS S.	Chef de la Cellule centralisation	
ASSI YAPO	Membre de la Cellule Collecte	
KOUAKOU KOFFI SÉVÉRIN	Membre de la Cellule Collecte	
KOCHOU ASSI SALOMON	Membre de la Cellule Centralisation	
DAGO AIME	Membre de la Cellule Centralisation	
DEZA AKOISSO DORIA	Chef d'unité	UNITÉ ANALYSE ET PUBLICATION
KRA KÔ FIE DIDIER LAURENT	Chef de la Cellule Exploitation	
KOUAKOU AMOIN BERTHE	Chef de la Cellule Publication et Dissémination	
KAKOU NIANMININ MARTIN	Membre de la Cellule Exploitation	
KOFFI MIAN ROSELIN NADÈGE	Membre de la Cellule Exploitation	
SEMON N'GORAN	Membre de la Cellule Publication et Dissémination	
ABOU TANONTCHI HENRI	Membre de la Cellule Publication et Dissémination	
KOUASSI BRUNO MICHEL	Chef d'unité	UNITÉ CARTOGRAPHIE
AKADIE DOMINIQUE Epse TAPE	Chef de la Cellule Cartographie Numérique	
AMAN Epse N'GUESSAN A. Hortanse	Chef de la Cellule Cartographie de Base	
DIE VILASCO	Membre de la Cellule Cartographie Numérique	
BABACAUH EPSE KOUYA ABENAN	Membre de la Cellule Cartographie Numérique	
AKPA JUSTIN	Membre de de la Cellule Cartographie de Base	
ANOH ANZIAN EUGÈNE	Membre de de la Cellule Cartographie de Base	
DIOMANDE SYNDOU	Chef d'unité	UNITÉ INFORMATIQUE
KOUADIO YAO MARIUS	Chef de la cellule réseau, Sécurité Informatique	
KOFFI AKPOTIKI CHARLES	Chef de la cellule Développement Informatique	
COULIBALY EPSE SEHI JOSÉPHINE	Membre de la Cellule Réseau, Sécurité Informatique	
SEREBOU CONSTANT EVARISTE	Membre de la Cellule Réseau, Sécurité Informatique	
KEHOVA VALIO APPOLINAIRE	Membre de la Cellule Développement Informatique	
N'GBE ANGE ERIC	Membre de la Cellule Développement Informatique	

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET	UNITÉS
KOUAKOU ARNAUD	Chef d'unité	UNITÉ BUDGET ET FINANCES
KONE FATOUMATA EPSE KOUMAN	Membre de la Cellule Finances	
DIALLO PELETIONRI MAMADOU	Membre de la Cellule Finances	
KABA MORY JUNIOR	Chef d'unité	UNITÉ LOGISTIQUE
BAMBA EPSE MEITE TOUMOUTOU	Chef de la Cellule Moyens Généraux	
CABA GAOUSSOU KAROU	Chef de la Cellule Logistique	
YESSO JULIEN	Membre de la Cellule Moyens Généraux	
N'GUESSAN APOYOU FRÉDÉRIC	Membre de la Cellule Moyens Généraux	
PESSON NESSEMON FIDÈLE	Membre de la Cellule Logistique	
Feu CAPRI Née TRAORE MASSANDJE	Chef d'unité	UNITÉ RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
MONNET Epse KOBENAN A. AGATHE	Chef de la cellule Ressources humaines	
DIAKITE MOHAMED VAKABA	Chef de la cellule Juridique	
KOLEYA OUNGOUANKEU JUSTIN	Membre de la Cellule Ressources Humaines	
DOGOU EPSE DOUDOU DÉsirÉE	Membre de la Cellule Ressources Humaines	
COULIBALY ALIMATA EPSE DIGRE	Membre de la Cellule Ressources Humaines	
MIREILLE-RENEE TAHO Epse ZAGADOU	Chef d'unité	UNITÉ INFORMATION, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION
KOUAHO AKOI ARSENE	Chef de la Cellule Communication et sensibilisation	
OUATTARA ABDOULAYE	Chef de la cellule Information et TIC	
ATSAIN N'CHO SERGE	Membre de la Cellule Communication et Sensibilisation	

EQUIPE TECHNIQUE DE FINALISATION

NOM ET PRÉNOMS	FONCTION SUR LE PROJET	QUALITÉ
TOURE BRAHIMA	Responsable Technique	Démographe
ABDOUL KARIM TRAORE	Membre	Statisticien
DAGO AIME	Membre	Démographe
COULIBALY AMINATA S. BLANDINE	Membre	Statisticienne Economiste
KEHOVA VALIO APOLLINAIRE	Membre	Informaticien
KOUAKOU YAO KAN HIPPOLYTE	Membre	Statisticien
KAKOU NIAMININ MARTIN ROGER	Membre	Démographe
KOUASSI MICHEL BRUNO	Membre	Cartographe
DOMINIQUE AKADIE EPSE TAPE	Membre	Cartographe
ANNICK BABACAUH EPSE KOUYA	Membre	Cartographe
AMON CHRISTELLE ELODIE	Membre	Comptable
ADJABE EMMANUELLA FLORISE ADJARA	Membre	Comptable
FATOUMATA KONE EPSE KOUMAN	Membre	Comptable
OUATTARA ANGE EMMANUEL JORIS	Membre	Comptable
GOHO MELAINE PRISCA	Membre	Assistante
OUATTARA SEYDOU	Membre	Chauffeur

EQUIPE D'APPUI TECHNIQUE INTERNATIONAL DU RECENSEMENT

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET
Feu LOTFI HARIZI	Conseiller technique principal UNFPA
Dr N'DA CONSTANT	Spécialiste Population et Développement UNFPA
Dr SADIA JEAN YVES TOUSSAINT	Expert Dividende Démographique
SAMSON LAMLENN	Expert UNFPA



INFOGRAPHIE
OTHNIEL CISSE
ATSAIN N'CHO SERGE
YAPI AMON RAFFARIN JUSTIN

WEBMASTER
IBO LANDRY ERIC JOEL

SOMMAIRE

TITRE	PAGE
PRÉFACE	7-8
AVANT PROPOS	9
AVERTISSEMENT	10
SIGLES ET ABREVIATIONS	11
LISTE DES TABLEAUX	12-14
LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES	15
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	16
INTRODUCTION	17-18
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS CONCEPTUELS	20-26
1.1. Contexte de l'étude	22
1.2. Définition des concepts	25
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AGEES	28-41
2.1. Niveau de vieillissement de la population et répartition spatiale	30
2.2. Caractéristiques du vieillissement de la population	36
2.3. Dynamique de la population des personnes âgées	38
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES PERSONNES AGEES	42-50
3.1. Statut matrimonial des personnes âgées	44
3.2. Alphabétisation des personnes âgées	45
3.3. Niveau d'instruction des personnes âgées	46
3.4. Religion des personnes âgées	47
3.5. Nationalité et groupes ethniques des personnes âgées	48
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES	52-57
4.1. Situation d'occupation des personnes âgées	54
4.2. Situation de la main-d'œuvre des personnes âgées	55
4.3. Branches d'activités des personnes âgées	55
4.4. Situation dans la profession des personnes âgées	56
CHAPITRE V : CADRE DE VIE DES PERSONNES AGEES	58-73
5.1. Situation de dépendance vis-à-vis du chef de ménage	60
5.2. Situation spécifique des personnes âgées chefs de ménage	61
5.3. Caractéristiques des logements des ménages dirigés par des personnes âgées	66
5.4. Commodités des ménages dirigés par des personnes âgées	69
5.5. Indice de bien-être des ménages dirigés par les personnes âgées	72
CHAPITRE VI : PERSONNES AGEES ET LE HANDICAP	74-79
6.1. Volume et prévalence du handicap chez les personnes âgées	76
6.2. Prévalence du type de handicap chez les personnes âgées en situation de handicap	77
CONCLUSION	80-81
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	82
TABLE DES MATIÈRES	83-84
ANNEXES	86



PRÉFACE

Le Décret n°2018-656 du 1er août 2018 portant institution et organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en Côte d'Ivoire est la cinquième opération du genre, après ceux de 1975, 1988, 1998 et 2014. Il traduit la ferme volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, et l'engagement du Gouvernement ivoirien de doter le pays de données sociodémographiques actualisées, exhaustives et fiables.

En effet, le RGPH est une opération d'envergure nationale qui permet entre autres de déterminer, au niveau géographique le plus fin (région, département, sous-préfecture, village et campement), le volume global de la population, sa répartition spatiale et ses caractéristiques sociodémographiques et économiques, ainsi que ses conditions de vie. Il permet donc d'établir le portrait statistique détaillé de la Côte d'Ivoire, indispensable à une prise de décision fondée sur des données fiables et actualisées. Les résultats obtenus servent, en outre, de socle au suivi-évaluation des plans cadres de développement tels que les Plans Nationaux de Développement (PND), des politiques sectorielles et des agendas internationaux, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le Conseil National du Recensement (CNR) présidé par le Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD), avec l'appui l'assistance technique et financier des partenaires au développement dont le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA), a coordonné la mise en œuvre du cinquième RGPH.

Au plan technique, l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), à travers le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), a relevé le défi de l'exhaustivité, de la simultanéité, de l'instantanéité, de l'intégrité et de la fiabilité des données du recensement. Cette opération s'est réalisée conformément aux normes des Nations-Unies et aux méthodologies en vigueur dans les recensements généraux de population du round 2020 (imprégnés des nouvelles technologies de l'information avec l'utilisation des tablettes comme outils de collecte des données).

Le RGPH de 2021 s'est déroulée en cinq grandes phases dont la phase de cartographie censitaire qui a permis d'actualiser, en 2019, la liste des localités, et la phase de dénombrement qui s'est réalisée du 1er au 30 novembre 2021. Après la réalisation de l'enquête post-censitaire et le traitement des données, les résultats globaux définitifs ont été publiés le 6 juillet 2022.

La production de rapports thématiques s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des données du RGPH 2021, et a pour but d'approfondir la compréhension de certains sujets essentiels à la vie de la nation. Les thèmes abordés dans ces rapports sont les suivants :

- 1. État et structure de la population ;**
- 2. Migration ;**
- 3. État matrimonial et nuptialité ;**
- 4. Fécondité ;**
- 5. Mortalité ;**
- 6. Alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire ;**
- 7. Situation de l'emploi ;**
- 8. Situation socio-économique des enfants et des jeunes ;**
- 9. Situation socio-économique de la femme ;**
- 10. Situation socio-économique des personnes en situation de handicap ;**
- 11. Situation socio-économique des personnes âgées ;**
- 12. Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations ;**
- 13. Urbanisation ;**
- 14. Mesure et cartographie de la pauvreté ;**
- 15. Caractéristiques des localités et équipements socio-économiques.**

Ces quinze (15) documents fournissent une analyse riche et diversifiée des réalités démographiques, économiques et sociales de la Côte d'Ivoire. Ils permettent de mieux comprendre les dynamiques qui façonnent la structure de la population, les conditions de vie et les défis socio-économiques, et jouent par conséquent un rôle clé dans l'élaboration de politiques publiques adaptées aux besoins spécifiques des différentes populations.

Les rapports thématiques sont le fruit de la franche collaboration entre les services du MEPD, de la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHAS), et du Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA). A ces institutions, j'adresse mes félicitations et remerciements pour leur appui technique et leur soutien financier.

Je formule le vœu que ces publications contribuent de manière significative à une meilleure compréhension des enjeux de développement en Côte d'Ivoire et à la formulation de stratégies efficaces pour un avenir harmonieux et durable.

*Le Ministre de l'Economie,
du Plan et du Développement*

Nialé KABA

AVANT PROPOS

Les rapports thématiques du RGPH 2021 constituent un atout indispensable pour comprendre les dynamiques socio-économiques et démographiques de la Côte d'Ivoire. Fruit d'une analyse minutieuse des données du recensement, chaque rapport se concentre sur une thématique précise et ensemble, ils forment un cadre analytique exhaustif qui éclaire la situation actuelle de la population, ses transformations, ainsi que les défis qui se profilent à l'horizon.

En se penchant sur des sujets clés tels que l'état et la structure de la population, les mouvements migratoires, la nuptialité, la mortalité et la fécondité, ces rapports permettent de saisir avec plus de précision les transformations démographiques en cours, tout en mettant en lumière les disparités régionales. Ils explorent également l'alphabétisation, le niveau d'instruction, et les activités économiques permettant d'approfondir la compréhension des écarts de développement et d'identifier des axes d'amélioration cruciaux.

Au-delà des chiffres, ces rapports dévoilent les réalités quotidiennes des populations vivant en Côte d'Ivoire en examinant les caractéristiques des ménages, les conditions de vie, ainsi que les enjeux liés à l'urbanisation galopante. Ils mettent en lumière des franges de la population souvent marginalisés, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées, en soulignant les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés. Cette attention portée aux groupes vulnérables permet de concevoir des politiques publiques plus inclusives, visant à réduire les inégalités et à promouvoir une croissance partagée.

Les rapports thématiques ne se contentent pas d'analyser le présent, ils offrent également des projections détaillées sur les dynamiques futures, permettant ainsi une anticipation éclairée des besoins de la population. Cette capacité à prévoir les évolutions démographiques facilite la planification à long terme, pour qu'elle soit plus efficace et plus adaptée aux défis à venir.

Bien plus que de simples documents techniques, les rapports thématiques du RGPH 2021 sont de véritables outils de diagnostic qui transforment les données brutes collectées en connaissances exploitables. Que ce soit pour les chercheurs, les planificateurs, les décideurs politiques ou les acteurs du développement, ces rapports fournissent les clés d'une meilleure compréhension des enjeux démographiques et sociaux du pays, tout en favorisant la mise en place de stratégies adaptées aux réalités locales et nationales. Ils constituent un guide précieux pour ceux qui, à différents niveaux, œuvrent pour un développement harmonieux et durable de la Côte d'Ivoire.

*Le Directeur Général de l'Agence
Nationale de la Statistique (ANStat)*

Thiekoro DOUMBIA



AVERTISSEMENT

La mise en œuvre du recensement de la population consiste à la collecte de données auprès des trois types de populations : les personnes formant les ménages ordinaires, ceux des ménages collectifs et la population dite flottante :

Le **ménage ordinaire** se définit comme un ensemble d'un ou plusieurs individus ayant des liens de parentés ou non, vivants sous le même toit, partageant un même repas et dont l'autorité de l'un est reconnue comme chef de ménage.

Le **ménage collectif** est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

La **population dite « flottante » ou sans abris** est celle constituée de personnes sans logis vivant aux abords des marchés, dans la rue, etc.

L'ensemble de la population recensée est de 29 389 150 habitants dont 29 276 660 vivent dans les ménages ordinaires, soit 99,6%. La spécificité des deux dernières catégories de ménages ne permet pas de recueillir l'ensemble des informations contenus dans le questionnaire du recensement.

Pour toutes ces raisons, les analyses contenues dans les présents documents sont basées uniquement sur les populations vivant dans les ménages ordinaires. Le tableau synoptique quant à lui, contient les effectifs de l'ensemble de la population pour ce qui est de la répartition par sexe et par âge.

Bonne lecture !

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGRAE	: Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État
CMU	: Couverture Maladie Universelle
CNPS	: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
FCFA	: Francs des Communautés Françaises d'Afrique
FIBVA	: Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique
INS	: Institut National de la Statistique
JIPA	: Journée Internationale des Personnes Âgées
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
RGP	: Recensement Général de la population
RGPH	: Recensement Général de la population et de l'Habitat
RSTI	: Régime Social des Travailleurs Indépendants
SNIGG	: Société Nationale Ivoirienne de Gériatrie et de la Gériantologie

LISTE DES TABLEAUX

TITRE

PAGE

Tableau 2.1 : Poids démographique (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe

31

Tableau 2.2 : Poids démographique (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par catégorie d'âge

32

Tableau 2.3 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence

34

Tableau 2.4 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par groupes d'âge quinquennaux selon le sexe

35

Tableau 2.5 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

35

Tableau 2.6 : Indice de vieillissement par milieu de résidence

36

Tableau 2.7 : Indice de vieillissement par région de résidence

37

Tableau 2.8 : Indice de longévité par milieu de résidence

38

Tableau 2.9 : Quotient de mortalité (en ‰) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon les groupes d'âge quinquennaux

40

Tableau 2.10 : Espérance de vie aux différents groupes d'âge des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe

41

Tableau 3.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut matrimonial

45

Tableau 3.2 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le niveau d'instruction

47

Tableau 3.3 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la religion

48

Tableau 3.4 : Répartition (%) des personnes âgées par nationalité selon le sexe

48

Tableau 3.5 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus Ivoiriennes par milieu de résidence et le sexe selon les grands groupes ethniques

49

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la nationalité

50

Tableau 4.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la situation d'occupation

54

Tableau 4.2 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la main-d'oeuvre

55

Tableau 4.3 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par le milieu de résidence et le sexe selon la branche d'activité

56

Tableau 4.4 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la situation dans la profession

57

LISTE DES TABLEAUX

TITRE	PAGE
Tableau 5.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut de dépendance	61
Tableau 5.2 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus chefs de ménage par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon le statut matrimonial	62
Tableau 5.3 : Répartition (%) des ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage	63
Tableau 5.4 : Répartition (%) des chefs de ménage âgés de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la situation d'occupation	64
Tableau 5.5 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus chefs de ménage par le milieu de résidence et le sexe selon la branche d'activité	65
Tableau 5.6 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus chefs de ménage par milieu de résidence et le sexe selon la situation dans la profession	66
Tableau 5.7 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type de construction	67
Tableau 5.8 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon la nature du logement	68
Tableau 5.9 : Répartition (%) des ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement	69
Tableau 5.10 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le mode d'éclairage	70
Tableau 5.11 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson	71
Tableau 5.12 : Répartition (%) des ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type de toilette	72
Tableau 5.13 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le niveau de vie du ménage	73
Tableau 6.1 : Prévalence (%) du handicap chez les personnes âgées de 60 et plus par milieu de résidence et le sexe	76
Tableau 6.2 : Prévalence (%) du handicap chez des personnes âgées de 60 et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage	77
Tableau 6.3 : Prévalence (%) du type de handicap chez les personnes âgées de 60 ans et plus en situation de handicap	78

LISTE DES TABLEAUX

TITRE	PAGE
Tableau 6.4 : Prévalence (%) du type de handicap chez les personnes âgées de 60 ans et plus chef de ménage en situation de handicap	79
Tableau A.1 : Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées par région de résidence	88
Tableau A.2 : Proportion des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence	89
Tableau A.3 : Indice de longévité par région de résidence	90
Tableau A.4 : Répartition des personnes âgées par milieu de résidence selon les groupes d'âge	91
Tableau A.5 : Répartition de la population résidente et la population des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe	92
Tableau A.6 : Répartition des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge	93
Tableau A.7 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation	94

LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES

TITRE	PAGE
Carte 2.1 : Poids démographique (%) des personnes âgées par région de résidence	33
Graphique 2.1 : Évolution des effectifs et du poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus de 1975 à 2021	39
Graphique 3.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation	46

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Sous-thème d'analyse	Indicateurs	Valeur nationale
Niveau de vieillissement de la population	Effectif des personnes âgées 60 ans et plus	1 226 906
	Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus	4,2%
	Indice de vieillissement	8,5%
	Indice de longévité	20,0%
	Rapport de masculinité des personnes âgées de 60 ans et plus	104,7
Mortalité de la population des personnes âgées	Quotient de mortalité à l'âge de 60 ans	115‰
	Espérance de vie à 60 ans	17,8 ans
Alphabétisation	Proportion des personnes âgées analphabètes	73,2%
Activité économique	Proportion des personnes âgées en main-d'œuvre	69,6%
	Proportion des personnes âgées en emploi non salariées	83,1%
Personnes âgées chefs de ménage	Proportion des personnes âgées chefs de ménage	59,5%
	Taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées	6,8
	Rapport de masculinité des personnes âgées chefs de ménage	250
	Proportion des personnes âgées chefs de ménages vivant seuls dans leur logement	10,6%
Caractéristiques des logements des ménages dirigés par les personnes âgées	Proportion des ménages dirigés par des personnes âgées ayant le statut de propriétaire du logement	77,3%
	Proportion des ménages dirigés par des personnes âgées dont les matériaux de construction des murs des logements sont précaires	17,2%
	Proportion des ménages dirigés par des personnes âgées n'utilisant pas une source d'eau de boisson améliorée	11,7%
	Proportion des ménages dirigés par des personnes âgées utilisant des installations sanitaires non améliorées	45,2%
	Proportion des ménages dirigés par des personnes âgées n'utilisant pas l'électricité (CIE) comme principale mode d'éclairage	26,8%
	Proportion des ménages dirigés par des personnes âgées n'utilisant pas une source d'énergie continue comme principale mode d'éclairage	13,6%
	Proportion des personnes âgées en situation de handicap	8,3%
Personnes âgées et le handicap	Proportion des personnes âgées affectées par les types de handicap	Malvoyant : 38,1% ; Membres inférieurs : 26,3%

INTRODUCTION

Le vieillissement de la population constitue une tendance démographique mondiale majeure qui s'accélère. Les projections des Nations Unies (2023) indiquent que le nombre de personnes âgées dans le monde devrait doubler d'ici 2050. Ce phénomène, caractérisé par une augmentation de la proportion des personnes âgées au sein de la population totale, est la résultante de plusieurs facteurs conjugués : la baisse de la mortalité, attribuable aux avancées médicales, aux progrès des systèmes de soins de santé et à l'amélioration générale des conditions de vie, ainsi que la diminution des taux de fécondité. Qualifiée de « révolution grise », cette transition démographique représente l'un des défis sociétaux les plus importants du XXI^e siècle, avec de profondes implications sociodémographiques (Michel, 2002).

Bien que le vieillissement de la population affecte l'ensemble des pays, son rythme et ses manifestations varient. En Afrique, la croissance des effectifs de personnes âgées devrait s'opérer à une vitesse considérablement plus rapide que celle observée historiquement dans les pays développés. Les prévisions indiquent que l'effectif des personnes âgées sur le continent africain pourrait quadrupler entre 2010 et 2050, passant de 56 millions à 215 millions, un chiffre qui se rapprocherait de celui de l'Europe (Valerie et al., 2012). Si le vieillissement démographique est une préoccupation de longue date dans les pays industrialisés, il s'agit d'un phénomène plus récent pour les pays en développement. Toutefois, la rapidité de cette transition en Afrique constitue une source de préoccupation majeure. Les pays développés ont été confrontés aux défis de la prise en charge des personnes âgées et du renouvellement des générations dans un contexte de vieillissement progressif. En revanche, les pays en développement doivent simultanément gérer les besoins d'une population jeune encore nombreuse et anticiper ceux, spécifiques et croissants, des personnes âgées (Muriel et al., 2015).

Les gouvernements des pays en développement sont ainsi confrontés à un double défi interdépendant : d'une part, l'impact macroéconomique du vieillissement sur le développement et, d'autre part, l'évolution du statut, du rôle et des conditions de vie des personnes âgées dans des sociétés en mutation. En Afrique subsaharienne, en particulier, les pays sont souvent insuffisamment préparés à faire face à cette augmentation rapide du nombre de personnes âgées. Les politiques de santé, notamment les infrastructures et les services gériatriques spécialisés, ainsi que les cadres nationaux et sectoriels de prise en charge, demeurent embryonnaires ou peu développés (Kouamé, 1990). De plus, les régimes de retraite et les systèmes de soins de longue durée, souvent financés par des cotisations sociales dans les pays développés, y sont peu étendus ou peu efficaces. Ce contexte, combiné à la persistance de la pauvreté et à l'érosion des solidarités familiales traditionnelles due à la modernisation et à l'urbanisation, contribue à accroître la vulnérabilité des personnes âgées (Philippe et Valerie, 2010 ; Bakayoko et Djeni, 2015).

La capacité des pays d'Afrique subsaharienne à assurer une prise en charge adéquate des personnes âgées est limitée par une croissance économique parfois insuffisante, la persistance de la pauvreté et des inégalités, ainsi que par des lacunes dans l'offre de services sociaux de base. Néanmoins, la transition démographique en cours impliquera une augmentation significative de la proportion de personnes âgées à moyen terme. Ces pays disposeront donc d'un laps de temps et de ressources limités

pour développer des systèmes de protection sociale et des infrastructures adaptées. Il est par conséquent urgent que les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre des politiques appropriées (Muriel, 2015).

La Côte d'Ivoire, à l'instar d'autres pays en développement, connaît une augmentation notable du nombre de personnes âgées au sein de sa population. En réponse à cette évolution, le gouvernement ivoirien a affirmé sa volonté de faire de la prise en charge et de l'amélioration des conditions de vie de cette frange de la population une priorité. Toutefois, le manque de données statistiques détaillées et actualisées sur les personnes âgées a longtemps constitué un obstacle à une compréhension précise de leur situation démographique et socio-économique, rendant difficile la formulation d'actions ciblées et efficaces.

Afin d'orienter l'élaboration de politiques publiques répondant aux besoins spécifiques des personnes âgées, il est impératif de disposer de données complètes, récentes et fiables. C'est dans cette perspective que s'inscrit la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021. Cette opération de collecte exhaustive a permis d'aborder les aspects démographiques de groupes spécifiques, parmi lesquels les femmes, les personnes en situation de handicap, et les personnes âgées. Le présent rapport se consacre spécifiquement à l'analyse de la situation des personnes âgées en Côte d'Ivoire, en examinant l'ampleur du vieillissement démographique et les conditions de vie de cette population.

L'objectif général de ce rapport thématique est de fournir aux autorités gouvernementales, aux partenaires au développement et à la société civile, des indicateurs pertinents sur le profil démographique et socio-économique des personnes âgées, ainsi que sur leur cadre de vie. Ces informations visent à permettre une meilleure appréhension de leurs besoins spécifiques, favorisant ainsi la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes sociaux mieux adaptés et plus inclusifs. Les analyses présentées dans ce rapport sont organisées en six chapitres :

- le **premier chapitre** présente le contexte national pertinent à la situation des personnes âgées et définit les concepts clés utilisés ;
- les **deuxième et troisième chapitres** analysent respectivement les caractéristiques socio-démographiques et socio-culturelles de ce groupe de population ;
- le **quatrième chapitre** examine les données économiques relatives aux personnes âgées, notamment leur participation à l'activité économique ;
- le **cinquième chapitre** présente l'environnement familial et les conditions de vie des personnes âgées ;
- enfin, le **dernier chapitre** traite de la situation spécifique des personnes âgées vivant avec un handicap.

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

CHAPITRE I

CONTEXTE ET ASPECTS CONCEPTUELS



1.1. Contexte de l'étude

- 1.1.1. Contexte démographique
- 1.1.2. Contexte socioculturel
- 1.1.3. Contexte sociopolitique

1.2. Définition des concepts

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS CONCEPTUELS

Ce chapitre vise à établir le cadre de référence pour l'analyse de la situation des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Il aborde, d'une part, les éléments contextuels pertinents, en mettant l'accent sur les dynamiques démographiques, socioculturelles et sociopolitiques qui influencent la vie des aînés. D'autre part, il présente les définitions opérationnelles des concepts clés et des indicateurs qui seront utilisés tout au long de ce rapport.

1.1. Contexte de l'étude

La compréhension de la situation des personnes âgées nécessite une prise en compte du contexte global du vieillissement, ainsi que des spécificités nationales.

1.1.1. Contexte démographique

Le vieillissement de la population est un phénomène social universel qui touche désormais tous les continents, bien qu'à des degrés et des rythmes divers. La croissance continue du nombre et de la proportion des personnes âgées est une caractéristique marquante de la démographie mondiale contemporaine. Selon les estimations des Nations Unies, d'ici 2030, une personne sur six dans le monde aura 60 ans ou plus. Parallèlement, l'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus devrait passer de un milliard en 2020 à 1,4 milliard en 2030. À l'horizon 2050, cette population mondiale devrait atteindre 2,1 milliards d'individus (OMS, 2022).

Historiquement, le vieillissement démographique a d'abord été une préoccupation majeure des pays développés. Cependant, les transitions démographiques en cours dans les pays en développement se traduisent par une croissance rapide de leur population âgée, mettant à l'épreuve leurs capacités d'adaptation et de réponse aux besoins spécifiques de ce groupe. Il est estimé qu'en 2050, près de 80% des personnes âgées vivront dans des pays à revenu faible ou intermédiaire (OMS, 2022). En Afrique subsaharienne, la population des 60 ans et plus, qui était de 43 millions en 2010, devrait atteindre 67 millions en 2025 et 163 millions en 2050 (OMS, 2013). Ainsi, le continent africain amorcera un processus de vieillissement significatif de sa population vers 2050, avec des ampleurs variables selon les régions (Philippe, 2007).

La Côte d'Ivoire, bien que possédant une structure par âge encore majoritairement jeune, n'échappe pas à cette tendance. L'effectif des personnes âgées y est en augmentation constante. Lors du Recensement Général de la Population (RGP) de 1975, les 60 ans et plus représentaient 3,5% de la population totale (soit 233 745 personnes). Cette proportion est passée à 3,9% en 1998 (604 934 personnes) pour atteindre 4,2% (soit 1 226 906 personnes) en 2021. En termes d'effectifs absolus, l'accroissement du nombre de personnes âgées est donc particulièrement significatif. Ce rythme devrait s'accélérer avec le vieillissement progressif des cohortes nombreuses nées durant les périodes de forte fécondité. Cette évolution souligne l'importance d'anticiper et d'identifier les défis liés au vieillissement actuel et futur

de la population ivoirienne, afin de mettre en œuvre des mesures appropriées, notamment dans le domaine crucial de la protection sociale.

1.1.2. Contexte socioculturel

Dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines, y compris en Côte d'Ivoire, la structure sociale reposait sur une gérontocratie, où les personnes âgées occupaient une place centrale et jouissaient d'un statut particulier. Elles étaient investies de pouvoirs décisionnels importants (politiques, économiques, judiciaires) et étaient considérées comme les dépositaires d'un savoir étendu, couvrant les domaines intellectuel, religieux et mystique. En tant que gardiennes des valeurs ancestrales, les personnes âgées jouaient un rôle clé dans la préservation et la transmission de la culture, qui reposait essentiellement sur l'oralité.

Reconnues pour leur sagesse, les personnes âgées agissaient comme conseillers au sein des instances décisionnelles communautaires et prenaient en charge le règlement des conflits et litiges locaux. Leur expérience, leur savoir-faire et leur savoir-être faisaient d'elles des figures de référence pour l'application des règles et des sanctions. Grâce à leurs connaissances accumulées, y compris dans le domaine mystique, elles étaient également sollicitées pour la guérison de diverses affections. Elles assumaient en outre la responsabilité de l'éducation des plus jeunes, en leur transmettant les valeurs morales et les connaissances héritées des ancêtres. Les personnes âgées constituaient ainsi le socle sur lequel reposait la cohésion sociale. En reconnaissance de leur utilité sociale et culturelle, elles bénéficiaient de privilèges et de la protection de la famille élargie et de l'ensemble de la communauté. Les jeunes avaient le devoir moral de leur accorder respect, assistance et protection en toutes circonstances. Ainsi, elles étaient rarement appelées par leur nom propre, mais plutôt désignées par des termes respectueux tels que « vieux », « vieilles », « aînés » ou « doyens ». Leur prise en charge matérielle et affective était assurée par la famille et la société à travers des mécanismes de solidarité ancrés dans la tradition (Attané, 2011).

En Côte d'Ivoire, les personnes âgées continuent de faire l'objet d'un certain respect, en raison de la valorisation du droit d'aînesse dans la société traditionnelle. Cependant, l'avènement de la modernité, notamment la révolution technologique et l'urbanisation, entraîne des changements profonds dans cet ordre social ancestral. L'image et le pouvoir des personnes âgées ont tendance à s'éroder en raison des transformations des structures familiales et sociales. Par conséquent, les privilèges qui leur étaient traditionnellement accordés se réduisent progressivement. La modification des structures familiales (passage de la famille élargie à la famille nucléaire) et l'évolution des systèmes de valeurs remettent en question la sécurité et le soutien traditionnellement assurés aux personnes âgées par leur entourage. Le droit d'aînesse est de plus en plus concurrencé par les valeurs de compétence individuelle et de performance économique, ce qui risque de compromettre les formes traditionnelles de solidarité et d'assistance. Un certain conflit de générations peut émerger entre une jeunesse nombreuse aux aspirations nouvelles et des aînés dont le nombre croît également. De plus, la pauvreté qui affecte une partie de la population ivoirienne fragilise davantage la situation des personnes âgées, les exposant à la précarité, à la dénutrition et aux maladies liées à l'âge. La société tend à s'individualiser, affectant les solidarités familiales (Attané, 2011 ; Philippe, 2007). Ces transformations sociétales peuvent engendrer des discriminations et des abus basés sur l'âge et le sexe, créant un environnement potentiellement moins favorable aux personnes âgées.

1.1.3. Contexte sociopolitique

Consciente des enjeux liés au vieillissement de sa population, la Côte d'Ivoire a adhéré aux résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le vieillissement dès 1982. Ces résolutions préconisaient notamment la mise en place de mesures visant à garantir la protection sociale et les droits des personnes âgées, à lutter contre les discriminations fondées sur l'âge et le sexe, ainsi qu'à élaborer une stratégie nationale assortie d'un plan d'action spécifique en leur faveur. En 2002, la deuxième Assemblée Mondiale sur le Vieillissement a réaffirmé la nécessité d'un plan d'action international, auquel la Côte d'Ivoire a également souscrit.

Cependant, le pays ne dispose pas, à ce jour, d'une stratégie nationale spécifiquement dédiée aux personnes âgées, qui permettrait de structurer les actions prioritaires en faveur de cette population vulnérable. Malgré cette lacune, la Côte d'Ivoire poursuit ses efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), dont plusieurs cibles touchent indirectement la promotion du bien-être et l'inclusion des personnes âgées, notamment les ODD relatifs à la santé (ODD3), au travail décent (ODD8), à la réduction des inégalités (ODD10) et aux villes et communautés durables (ODD11)¹.

Par ailleurs, depuis sa proclamation par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 14 décembre 1990 (et non 1994 comme indiqué dans le texte original), la Côte d'Ivoire célèbre annuellement la Journée Internationale des Personnes Âgées (JIPA) le 1er octobre, témoignant ainsi d'un engagement symbolique en faveur de cette catégorie de la population. À cet égard, diverses initiatives ponctuelles ont vu le jour, notamment le projet national d'assistance aux personnes âgées en 2023, qui a permis d'organiser des dépistages de maladies métaboliques et d'offrir des soins gratuits à travers le pays.

En Côte d'Ivoire, une grande partie des personnes âgées ne bénéficie pas de pension de retraite formelle et dépend financièrement de leurs proches, ce qui accentue leur vulnérabilité. Les systèmes de pension contributifs existants, tels que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) pour le secteur privé et la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (CGRAE) pour la fonction publique, couvrent principalement les travailleurs du secteur formel. L'absence d'un système de pension non contributif universel limite l'accès à une sécurité financière pour une large part des aînés, en particulier ceux ayant exercé dans le secteur informel ou agricole. Néanmoins, dans la perspective d'adapter la société au vieillissement, des efforts ont été consentis ces dernières années par l'État ivoirien pour améliorer la couverture

¹ ODD 3 : Bonne santé et bien-être - Cet objectif vise à assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique - Cet objectif vise à promouvoir le plein emploi et le travail décent pour tous, y compris les personnes âgées, en veillant à ce qu'elles aient des possibilités d'emploi et de formation tout au long de leur vie.

ODD 10 : Réduction des inégalités - Cet objectif vise à réduire les inégalités au sein des pays et entre eux. Il est important pour les personnes âgées, car elles sont souvent confrontées à des discriminations et des inégalités en matière d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et aux ressources.

ODD 11 : Villes et communautés durables - Cet objectif vise à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables. Cela inclut la création d'environnements adaptés à tous les âges, y compris les personnes âgées, en veillant à ce qu'elles puissent participer pleinement à la vie sociale, économique et culturelle.

Les matériaux de construction des murs des logements sont dits précaires lorsqu'ils incluent le bois, les tôles, les plastiques ou bâches, le banco ou terre battue. Les matériaux non précaires prennent en compte les géo béton (brique en terre, mélangée avec du ciment, fabriquée par une machine), le semi-dur (briques en terre avec des joints, en ciment ou banco recouvert de ciment) et les murs en dur (pierre, briques de ciment, béton, etc.).

sociale. L'introduction du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) en 2020 vise notamment à intégrer les travailleurs du secteur informel, ce qui pourrait à terme ouvrir l'accès aux pensions à un plus grand nombre de futurs retraités.

Au niveau de la santé, les infrastructures et les services de soins spécifiquement adaptés aux besoins gériatriques des personnes âgées sont encore peu développés ou limités. Les besoins en matière de santé augmentant avec l'âge, le coût élevé des soins médicaux représente une barrière importante pour la majorité de la population âgée. L'instauration de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en 2014 vise à améliorer l'accès financier aux prestations médicales pour l'ensemble de la population, y compris les personnes âgées, bien que son impact effectif sur ce groupe spécifique reste à évaluer de manière approfondie. Un cadre législatif spécifique pour la prise en charge sanitaire des personnes âgées n'est pas encore clairement défini.

Dans la sphère de la société civile, plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG), telles que « P.S. MIGARDE », « Espace Humanitaire » et « La Fondation Internationale Bien Vieillir en Afrique (FIBVA) », s'engagent activement dans la promotion du bien-être des personnes âgées. Leurs actions témoignent d'une prise de conscience croissante des problématiques sociales auxquelles cette population est confrontée. Parallèlement, la création de la Société Nationale Ivoirienne de Gériatrie et de Gérontologie (SNIGG) vise à promouvoir les droits des personnes âgées et à améliorer les connaissances dans ce domaine. Des initiatives comme la construction d'un Institut de gériatrie et de gérontologie et la mise en place du « Centre ami des aînés » à Abidjan en 2021, proposant une prise en charge médicale ciblée, illustrent une volonté d'améliorer l'offre de services. Bien que ces mesures puissent encore paraître insuffisantes face à l'ampleur des besoins, elles signalent une reconnaissance collective croissante des défis posés par le vieillissement.

1.2. Définition des concepts

Cette section présente la définition des concepts et des méthodes de calcul des indicateurs clés utilisés pour analyser les caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées.

- **Personnes âgées :** Conformément à la définition des Nations Unies, adoptée par la Côte d'Ivoire, les personnes âgées sont celles ayant un âge égal ou supérieur à 60 ans.
- **Personnes du 3ème âge :** Personnes âgées dont l'âge est compris entre 60 et 79 ans révolus.
- **Personnes du 4ème âge :** Personnes âgées qui ont atteint ou dépassé l'âge de 80 ans.
- **Effectif des personnes âgées :** Nombre total de personnes âgées de 60 ans ou plus dénombrées lors du RGPH 2021.
- **Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus :** Proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus dans l'ensemble de la population dénombrée au cours du RGPH 2021.
- **Indice de vieillissement :** Rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans, exprimé pour 100 personnes de moins de 20 ans. Une valeur inférieure à 100 indique un déficit relatif de personnes âgées par rapport aux jeunes ; une valeur supérieure traduit un excédent.
- **Indice de longévité :** Rapport entre la population des personnes âgées de 75 ans ou plus et celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Il exprime la proportion des «grands vieillards» au sein de la population âgée.

- **Rapport de masculinité (RM) des personnes âgées :** Rapport de l'effectif de la population masculine âgée de 60 ans ou plus à la population féminine de la même tranche d'âge, exprimé pour 100 femmes. Une valeur inférieure à 100 indique un déficit d'hommes âgés par rapport aux femmes âgées.
- **Quotient de mortalité chez les personnes âgées :** Probabilité pour une personne ayant atteint l'âge x de décéder avant d'atteindre l'âge $x+n$.
- **Espérance de vie à 60 ans (e60) :** Nombre moyen d'années qu'un individu âgé de 60 ans en 2021 peut espérer vivre, si les conditions de mortalité observées à cet âge et au-delà demeurent constantes tout au long du reste de sa vie.
- **Niveau de vie du ménage :** Indicateur composite du bien-être économique des ménages, construit à partir des caractéristiques du logement et des biens durables possédés. Il permet de classer la population en quintiles, du plus pauvre (quintile 1) au plus riche (quintile 5).

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRA- PHIQUES DES PERSONNES AGEES



2.1. Niveau de vieillissement de la population et répartition spatiale

2.1.1. Volume et poids démographique des personnes âgées

2.1.2. Répartition spatiale des personnes âgées

2.1.3. Structure par âge et par sexe

2.2. Caractéristiques du vieillissement de la population

2.2.1. Indice de vieillissement

2.2.2. Indice de longévité

2.3. Dynamique de la population des personnes âgées

2.3.1. Évolution de la population des personnes âgées de 1975 à 2021

2.3.2. Mortalité des personnes âgées

2.3.2.1. *Quotient de mortalité des personnes âgées*

2.3.2.2. *Espérance de vie des personnes âgées*

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AGEES

Ce chapitre présente une analyse détaillée du niveau de vieillissement de la population ivoirienne, en déterminant le volume et le poids démographique des personnes âgées au sein de la population totale, ainsi que leur structure par âge et par sexe. Il décrit également les caractéristiques spécifiques du vieillissement en Côte d'Ivoire et examine la dynamique de la population âgée en analysant son évolution de 1975 à 2021. Il est important de rappeler que, sauf mention contraire, les analyses de ce rapport portent sur la population des ménages ordinaires, qui s'élève à 29 276 660 individus selon le RGPH 2021.

2.1. Niveau de vieillissement de la population et répartition spatiale

L'appréciation du niveau de vieillissement et de sa distribution sur le territoire national est fondamentale pour cibler les interventions et adapter les politiques publiques.

2.1.1. Volume et poids démographique des personnes âgées

Le RGPH 2021 a dénombré 1 226 906 personnes âgées de 60 ans ou plus, ce qui représente 4,2% de l'ensemble de la population recensée dans les ménages ordinaires (Tableau 2.1).

Cette population âgée se compose de 627 392 hommes (soit 4,1% de la population masculine totale) et de 599 514 femmes (soit 4,3% de la population féminine totale). On observe une légère prédominance masculine au sein de ce groupe d'âge, avec un rapport de masculinité de près de 105 hommes pour 100 femmes.

La répartition géographique des personnes âgées montre une concentration plus importante en **milieu rural (637 683 personnes)** qu'en milieu urbain. Parmi les zones urbaines, les **autres villes (385 242 personnes)** accueillent plus de personnes âgées que la **ville d'Abidjan (203 981 personnes)**. En termes de poids démographique, les personnes âgées représentent 4,6% de la population résidente en milieu rural, contre 3,9% dans les autres villes et 3,6% à Abidjan. Cette plus forte proportion en milieu rural peut s'expliquer par des migrations sélectives des plus jeunes vers les villes et par un éventuel retour des personnes âgées vers leur milieu d'origine après leur vie active.

Tableau 2.1: Poids démographique (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe

Milieu de résidence et sexe		Effectif de la population résidente	Effectif de la population des personnes âgées	Poids démographique (%)	Rapport de masculinité
Abidjan ville	Homme	2 836 035	109 918	3,9	116,9
	Femme	2 761 497	94 063	3,4	
	Ensemble	5 597 531	203 981	3,6	
Autres villes	Homme	5 159 881	196 066	3,8	103,6
	Femme	4 750 887	189 177	4,0	
	Ensemble	9 910 768	385 242	3,9	
Ensemble Urbain	Homme	7 995 916	305 984	3,8	108,0
	Femme	7 512 384	283 240	3,8	
	Ensemble	15 508 299	589 223	3,8	
Rural	Homme	7 270 117	321 408	4,4	101,6
	Femme	6 498 244	316 274	4,9	
	Ensemble	13 768 361	637 683	4,6	
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	15 266 032	627 392	4,1	104,7
	Femme	14 010 628	599 514	4,3	
	Ensemble	29 276 660	1 226 906	4,2	

Source : ANStat, RGPH 2021

En distinguant les personnes du 3ème âge (60-79 ans) et celles du 4ème âge (80 ans et plus), le Tableau 2.2 indique qu'en 2021, la Côte d'Ivoire comptait 1 095 609 personnes du 3ème âge (représentant 4,0% de la population totale) et 131 296 personnes du 4ème âge (soit 0,4% de la population totale).

L'analyse selon le milieu de résidence confirme que les personnes des 3ème et 4ème âges sont numériquement plus nombreuses en milieu rural que dans les autres villes et à Abidjan. Le poids démographique des personnes du 3ème âge par rapport à la population totale de chaque milieu est de 4,1% en milieu rural, contre 3,5% dans les autres villes et 3,4% à Abidjan. Pour le 4ème âge, ce poids est de 0,6% en milieu rural, 0,4% dans les autres villes et 0,2% à Abidjan, indiquant une plus forte proportion de « grands vieillards » en zone rurale.

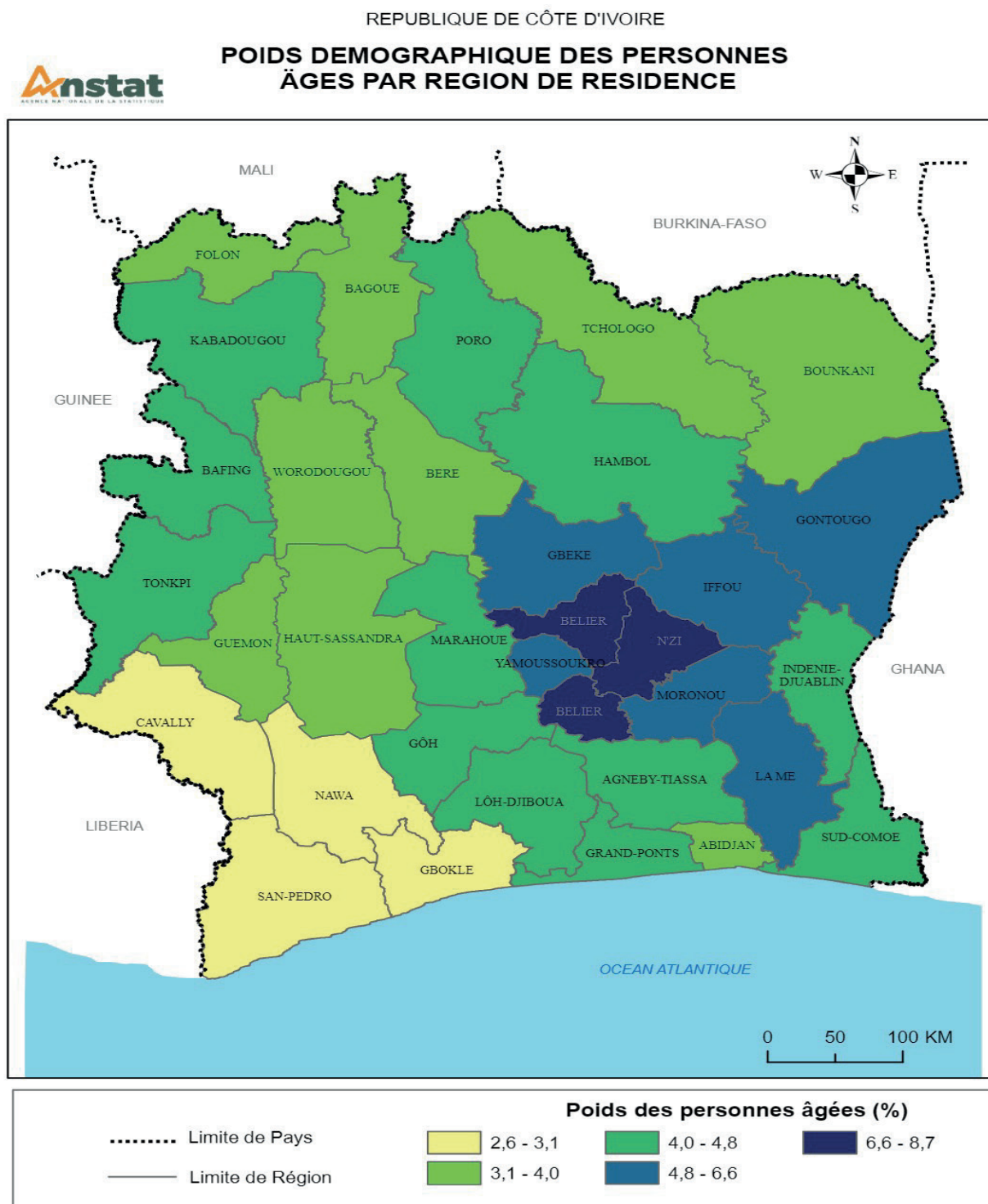
Tableau 2.2 : Poids démographique (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par catégorie d'âge

Milieu de résidence		Effectif de la population résidente	Effectif de la population des personnes âgées de 60 ans ou plus par catégorie d'âge	Poids démographique (%)
Abidjan ville	3 ^{ème} âge	5 597 531	190 581	3,4
	4 ^{ème} âge		13 400	0,2
	Ensemble		203 981	3,6
Autres villes	3 ^{ème} âge	9 910 768	345 076	3,5
	4 ^{ème} âge		40 166	0,4
	Ensemble		385 242	3,9
Ensemble Urbain	3 ^{ème} âge	15 508 299	535 657	3,5
	4 ^{ème} âge		53 566	0,3
	Ensemble		589 223	3,8
Rural	3 ^{ème} âge	13 768 361	559 952	4,1
	4 ^{ème} âge		77 731	0,6
	Ensemble		637 683	4,6
Ensemble Côte d'Ivoire	3 ^{ème} âge	29 276 660	1 095 609	4,0
	4 ^{ème} âge		131 296	0,4
	Ensemble		1 226 906	4,2

Source : ANStat, RGPH 2021

L'examen du poids démographique des personnes âgées par région administrative (Carte 2.1 et Tableau A1 en annexe) met en évidence des disparités régionales. Bien que globalement faible sur l'ensemble du territoire, certaines régions présentent un vieillissement relatif plus marqué. Les régions qui enregistrent un poids démographique des personnes âgées le plus élevé sont le N'zi (8,7%), le Bélier (7,6%), l'Iffou (6,6%), le Moronou (6,3%) et le Gbêkê (5,9%). Dans les autres régions, ce poids n'excède généralement pas 6%.

Carte 2.1 : Poids démographique (%) des personnes âgées par région de résidence



Source : RGPH 2021

Réalisation : ANStat, Sous-Direction de la Cartographie

2.1.2. Répartition spatiale des personnes âgées

La population des personnes âgées est inégalement répartie sur le territoire national. Selon les données du Tableau 2.3, plus de la moitié des personnes âgées **(52,0%) vivent en zone rurale**. Au sein des milieux urbains, les personnes âgées résident principalement dans les **autres villes (31,4%)** et dans une moindre mesure à **Abidjan (16,6%)**. Cette prédominance des personnes âgées en milieu rural s'observe de manière similaire pour les deux sexes, bien que la proportion de femmes âgées en milieu rural (52,8%) soit légèrement supérieure à celle des hommes (51,2%).

Tableau 2.3 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Abidjan ville	109 918	17,5	94 063	15,7	203 981	16,6
Autres villes	196 066	31,3	189 177	31,6	385 243	31,4
Ensemble Urbain	305 984	48,8	283 240	47,2	589 224	48,0
Rural	321 408	51,2	316 274	52,8	637 682	52,0
Ensemble Côte d'Ivoire	627 392	100,0	599 514	100,0	1 226 906	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

2.1.3. Structure par âge et par sexe

La répartition des personnes âgées par âge et par sexe (Tableau 2.4) indique que 51,1% sont des hommes et 48,9% sont des femmes. Cette légère prédominance masculine se traduit par un rapport de masculinité de 104,7 hommes pour 100 femmes au sein de ce groupe d'âge.

L'effectif des personnes âgées décroît progressivement avec l'âge. Ainsi, la tranche d'âge des 60-64 ans représente 38,7% de l'ensemble des personnes âgées, tandis que les 95 ans et plus ne constituent que 1,3%. La grande majorité des personnes âgées appartient au 3ème âge (60-79 ans), soit 89,3%, contre seulement 10,7% pour le 4ème âge (80 ans et plus).

L'analyse du rapport de masculinité par groupe d'âge quinquennal révèle une évolution intéressante : jusqu'à 74 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes (rapport de masculinité supérieur à 100). Cependant, à partir de 75 ans, la tendance s'inverse et les femmes deviennent majoritaires, en raison de la surmortalité masculine aux âges très avancés. Par exemple, pour la tranche 75-79 ans, le rapport de masculinité est de 92,3 hommes pour 100 femmes, et il continue de baisser pour les tranches d'âge supérieures.

Tableau 2.4 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par groupes d'âge quinquennaux selon le sexe

Groupe d'âge	Effectif des personnes âgées			Proportion			Rapport de masculinité
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	
3^{ème} âge	571 955	523 654	1 095 609	46,6	42,7	89,3	109,2
60 à 64 ans	251 829	222 440	474 269	20,5	18,1	38,7	113,2
65 à 69 ans	162 006	141 123	303 129	13,2	11,5	24,7	114,8
70 à 74 ans	103 308	100 705	204 013	8,4	8,2	16,6	102,6
75 à 79 ans	54 812	59 386	114 198	4,5	4,8	9,3	92,3
4^{ème} âge	55 437	75 859	131 296	4,5	6,2	10,7	73,1
80 à 84 ans	30 328	39 429	69 757	2,5	3,2	5,7	76,9
85 à 89 ans	12 524	17 437	29 960	1,0	1,4	2,4	71,8
90 à 94 ans	5 870	9 382	15 252	0,5	0,8	1,2	62,6
95 ans et plus	6 716	9 611	16 327	0,5	0,8	1,3	69,9
Ensemble	627 392	599 514	1 226 906	51,1	48,9	100,0	104,7

Source : ANStat, RGPH 2021

Le Tableau 2.5 présente la répartition des personnes âgées par catégories d'âge (3^{ème} et 4^{ème} âge) selon le milieu de résidence et le sexe. À Abidjan, les personnes du 4^{ème} âge ne représentent que 6,6% de l'ensemble des personnes âgées de la ville. Cette proportion est plus élevée dans les autres villes (10,4%) et atteint son maximum en milieu rural (12,2%). Cela confirme que les « grands vieillards » sont proportionnellement plus nombreux en dehors de la capitale économique.

Tableau 2.5 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et sexe		60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 à 79 ans	3 -ème âge	80 à 84 ans	85 à 89 ans	90 à 94 ans	95 ans ou +	4 -ème âge	Total	Effectif
Abidjan ville	H	44,3	27,9	15,6	6,9	94,8	3,0	1,1	0,4	0,7	5,2	100,0	109 918
	F	43,5	26,1	14,5	7,7	91,9	4,3	1,9	0,8	1,2	8,1	100,0	94 063
	E	43,9	27,1	15,1	7,3	93,4	3,6	1,5	0,6	0,9	6,6	100,0	203 981
Autres villes	H	40,5	26,0	16,5	8,5	91,6	4,7	1,9	0,9	1,0	8,4	100,0	196 066
	F	37,4	23,8	16,6	9,7	87,5	6,6	2,9	1,5	1,6	12,5	100,0	189 177
	E	39,0	24,9	16,6	9,1	89,6	5,6	2,4	1,2	1,3	10,4	100,0	385 242
Ensemble Urbain	H	41,9	26,7	16,2	8,0	92,7	4,1	1,6	0,7	0,9	7,3	100,0	305 984
	F	39,4	24,6	15,9	9,0	88,9	5,8	2,5	1,3	1,4	11,1	100,0	283 240
	E	40,7	25,7	16,1	8,5	90,9	4,9	2,1	1,0	1,1	9,1	100,0	589 223
Rural	H	38,5	25,0	16,7	9,5	89,7	5,5	2,4	1,2	1,3	10,3	100,0	321 408
	F	35,1	22,6	17,6	10,7	85,9	7,3	3,2	1,8	1,7	14,1	100,0	316 274
	E	36,8	23,8	17,1	10,1	87,8	6,4	2,8	1,5	1,5	12,2	100,0	637 683
Ensemble Côte d'Ivoire	H	40,1	25,8	16,5	8,7	91,2	4,8	2,0	0,9	1,1	8,8	100,0	627 392
	F	37,1	23,5	16,8	9,9	87,3	6,6	2,9	1,6	1,6	12,7	100,0	599 514
	E	38,7	24,7	16,6	9,3	89,3	5,7	2,4	1,2	1,3	10,7	100,0	1 226 906

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

2.2. Caractéristiques du vieillissement de la population

Deux indicateurs synthétiques permettent de caractériser plus finement le processus de vieillissement de la population ivoirienne : l'indice de vieillissement et l'indice de longévité.

2.2.1. Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement, qui rapporte la population des 60 ans et plus (ou souvent 65 ans et plus dans les comparaisons internationales) à celle des moins de 20 ans, exprime le poids relatif des personnes âgées par rapport à la population jeune. Un indice élevé signale une pression accrue sur les systèmes de protection sociale et de santé. Au niveau national, l'indice de vieillissement (calculé ici avec les 60 ans et plus) est de 8,5% (Tableau 2.6). Cela signifie qu'il y a environ 8,5 personnes âgées de 60 ans et plus pour 100 individus de moins de 20 ans.

Cet indice varie selon le milieu de résidence : il est de 9,0% en milieu rural, supérieur à celui observé à Abidjan (8,9%) et dans les autres villes (7,6%).

Tableau 2.6 : Indice de vieillissement par milieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif des personnes âgées de 60 ans et plus	Effectif de la population des moins de 20 ans	Indice de vieillissement (%)
Abidjan ville	203 981	2 294 445	8,9
Autres villes	376 606	4 980 925	7,6
Ensemble Urbain	580 587	7 275 370	8,0
Rural	646 316	7 142 645	9,0
Ensemble Côte d'Ivoire	1 226 906	14 418 022	8,5

Source : ANStat, RGPH 2021

L'analyse par région (Tableau 2.7) montre des variations plus importantes. Les régions du **N'Zi (17,3%)**, du **Bélier (15,1%)**, du **Moronou (13,8%)** et de l'**Iffou (12,8%)** enregistrent les indices de vieillissement les plus élevés, indiquant une structure par âge relativement plus âgée. À l'inverse, les régions de San-Pédro (5,0%), du Cavally (5,6%) et de la Nawa (5,8%) présentent les indices les plus faibles, témoignant d'une population proportionnellement plus jeune.

Tableau 2.7 : Indice de vieillissement par région de résidence

Région de résidence	Effectif des personnes âgées de 60 ans et plus	Effectif de la population des moins de 20 ans	Indice de vieillissement
District Autonome d'Abidjan	228 986	2 602 770	8,8
Haut-Sassandra	67 459	922 653	7,3
Poro	43 045	546 095	7,9
Gbêkê	79 567	665 326	12,0
Indenié-Djuablin	28 996	350 801	8,3
Tonkpi	56 196	727 681	7,7
District Autonome De Yamoussoukro	21 257	192 294	11,1
Gontougo	48 604	462 636	10,5
San-Pedro	27 024	536 340	5,0
Kabadougou	12 707	158 477	8,0
N'zi	21 967	126 870	17,3
Marahoué	42 430	513 423	8,3
Sud-Comoé	34 257	366 276	9,4
Worodougou	14 585	231 093	6,3
Lôh-Djiboua	46 947	576 280	8,1
Agnéby-Tiassa	41 618	419 093	9,9
Gôh	43 295	517 716	8,4
Cavally	19 840	352 179	5,6
Bafing	11 257	138 694	8,1
Bagoué	20 456	278 790	7,3
Bélier	31 289	207 283	15,1
Béré	17 502	270 064	6,5
Bounkani	16 539	237 034	7,0
Folon	5 671	84 430	6,7
Gbôklé	13 328	239 414	5,6
Grands-Ponts	21 399	217 820	9,8
Guémon	32 620	486 346	6,7
Hambol	28 785	310 958	9,3
Iffou	24 745	193 987	12,8
La Mé	37 989	332 845	11,4
Nawa	35 861	620 872	5,8
Tchologo	23 210	332 126	7,0
Moronou	27 476	199 354	13,8
Ensemble Côte d'Ivoire	1 226 906	14 418 022	8,5

Source : ANStat, RGPH 2021

2.2.2. Indice de longévité

L'indice de longévité mesure la proportion des personnes très âgées (75 ans et plus) au sein de la population des 60 ans et plus. Il donne une indication sur la survie aux âges avancés. Au plan national, sur les 1 226 906 personnes âgées, 245 494 ont 75 ans et plus, ce qui correspond à un indice de longévité de 20,0% (Tableau 2.8).

Cet indice révèle que les personnes les plus âgées sont proportionnellement plus représentées en milieu rural (22,3%) que dans les autres villes (19,5%) et à Abidjan (13,9%). Cette observation corrobore l'idée d'une plus forte concentration des «grands vieillards» en dehors des grands centres urbains.

Tableau 2.8 : Indice de longévité par milieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif des personnes âgées de 75 ans et plus	Effectif des personnes âgées de 60 ans et plus	Indice de longévité (%)
Abidjan ville	28 310	203 981	13,9
Autres villes	75 259	385 242	19,5
Ensemble Urbain	103 569	589 223	17,6
Rural	141 925	637 683	22,3
Ensemble Côte d'Ivoire	245 494	1 226 906	20,0

Source : ANStat, RGPH 2021

2.3. Dynamique de la population des personnes âgées

Cette section analyse l'évolution de la population âgée sur le long terme et examine les indicateurs de mortalité spécifiques à ce groupe.

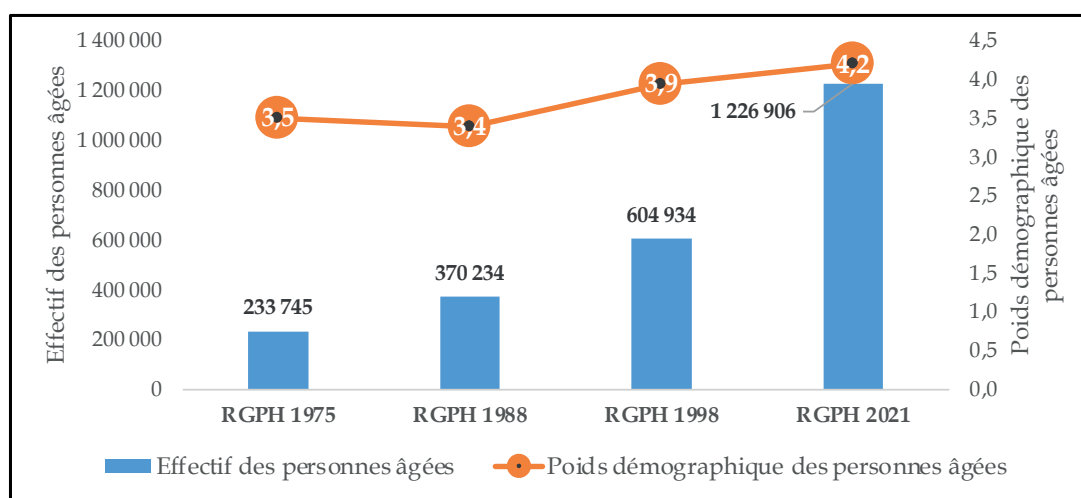
2.3.1. Évolution de la population des personnes âgées de 1975 à 2021

Le Graphique 2.1 et le Tableau A9 en annexe illustrent l'évolution de l'effectif des personnes âgées en Côte d'Ivoire depuis 1975. On constate une augmentation très significative de cette population sur la période. En l'espace de 46 ans (de 1975 à 2021), l'effectif des personnes âgées a été multiplié par environ 5,3, passant de 233 745 à 1 226 906. Cela correspond à un taux d'accroissement moyen annuel de 3,7%, un rythme de croissance supérieur à celui de la population totale sur certaines sous-périodes.

Le poids démographique des personnes âgées est passé de 3,5% en 1975 à 3,9% en 1998, pour atteindre 4,2% en 2021, indiquant un vieillissement progressif de la structure par âge de la population ivoirienne.

L'analyse de l'évolution des effectifs selon le sexe met en évidence une prédominance numérique constante des hommes âgés par rapport aux femmes âgées à chaque recensement. Toutefois, cet avantage masculin tend à diminuer au fil du temps. En effet, le rapport de masculinité est passé de 114,6 hommes âgés pour 100 femmes âgées en 1975, à 110,5 en 1998, pour finalement chuter à 104,7 en 2021. Cette évolution suggère une amélioration relative de l'espérance de vie des femmes aux âges avancés par rapport à celle des hommes, ou des dynamiques migratoires différentielles.

Graphique 2.1 : Évolution des effectifs et du poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus de 1975 à 2021



Source : ANStat, RGPH 2021

2.3.2. Mortalité des personnes âgées

Les quotients de mortalité et l'espérance de vie sont des indicateurs clés pour apprécier les conditions de survie des personnes âgées.

2.3.2.1. Quotient de mortalité des personnes âgées

L'analyse des quotients de mortalité (Tableau 2.9) montre qu'en Côte d'Ivoire, pour 1 000 personnes atteignant l'âge de 60 ans, environ 115 décèdent avant d'atteindre 65 ans. Comme attendu, les risques de mortalité augmentent de manière exponentielle avec l'âge. Ainsi, pour 1 000 personnes âgées de 90 ans, environ 658 décèdent avant d'atteindre leur 95ème anniversaire.

À tous les âges, le risque de décéder avant le prochain anniversaire est systématiquement moins élevé chez les femmes que chez les hommes. Cette surmortalité masculine aux âges avancés est un phénomène démographique bien établi. Cette tendance est observée quel que soit le milieu de résidence.

Des disparités significatives existent également entre les milieux de résidence. À tous les âges, le risque de décès est plus élevé pour les personnes âgées vivant en milieu rural que pour celles résidant dans les autres villes ou à Abidjan. Par exemple, pour 1 000 personnes âgées de 60 ans en milieu rural, 135 décèdent avant leur prochain anniversaire, contre environ 107 dans les autres villes et seulement 75 à Abidjan. Ces écarts reflètent probablement des différences d'accès aux soins de santé, de conditions de vie et d'exposition à divers facteurs de risque.

Tableau 2.9 : Quotient de mortalité (en %) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon les groupes d'âge quinquennaux

Milieu de résidence et sexe		Quotient de mortalité							
		60 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans et plus
Abidjan ville	H	81,9	105,0	184,6	276,9	407,8	591,0	600,2	1 000,0
	F	65,7	80,4	125,4	170,4	280,8	378,0	562,7	1 000,0
	E	74,5	94,2	158,8	226,6	340,8	471,3	577,0	1 000,0
Autres villes	H	120,6	149,8	239,4	311,3	500,8	672,0	767,7	1 000,0
	F	90,6	101,0	161,5	199,4	320,5	435,8	544,7	1 000,0
	E	106,6	127,2	201,9	254,6	402,1	542,1	636,4	1 000,0
Ensemble Urbain	H	106,1	133,2	220,8	300,7	477,0	653,3	735,3	1 000,0
	F	81,5	93,8	150,7	191,3	311,0	421,9	548,6	1 000,0
	E	94,7	115,3	188,1	246,4	386,9	525,4	624,2	1 000,0
Rural	H	150,3	170,5	285,5	360,1	543,5	724,4	823,3	1 000,0
	F	118,2	132,6	194,8	236,3	388,8	507,4	563,8	1 000,0
	E	135,3	152,8	240,6	297,2	460,2	607,9	678,2	1 000,0
Ensemble Côte d'Ivoire	H	128,1	151,9	255,1	334,2	516,8	697,2	792,5	1 000,0
	F	100,0	113,7	175,3	217,1	357,3	473,4	557,9	1 000,0
	E	115,0	134,3	216,6	275,3	430,7	575,7	658,3	1 000,0

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

2.3.2.2. Espérance de vie des personnes âgées

L'analyse de l'espérance de vie des personnes âgées (Tableau 2.10) révèle qu'à 60 ans, l'espérance de vie résiduelle moyenne est de 17,8 ans pour l'ensemble de la population. Cela signifie qu'une personne atteignant 60 ans en 2021 pouvait espérer vivre encore en moyenne près de 18 années supplémentaires. Naturellement, cette espérance de vie diminue avec l'âge : les personnes âgées de 95 ans et plus ne peuvent espérer vivre, en moyenne, qu'environ une année supplémentaire.

L'analyse selon le sexe confirme l'avantage féminin en termes de longévité : l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes à tous les âges et dans tous les milieux de résidence. À 60 ans, l'espérance de vie est de 19,7 ans pour les femmes contre 16,3 ans pour les hommes au niveau national.

Les personnes âgées résidant en milieu rural ont une espérance de vie résiduelle plus faible que celles qui résident en milieu urbain. Une personne de 60 ans résidant en milieu rural a une espérance de vie moyenne de 16,8 ans, contre 18,5 ans dans les autres villes et 20,7 ans à Abidjan. Ces écarts soulignent l'impact du milieu de vie sur la longévité, probablement lié à l'accès aux infrastructures sanitaires et aux conditions socio-économiques.

Tableau 2.10 : Espérance de vie aux différents groupes d'âge des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et sexe		Espérance de vie							
		60 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans et plus
Abidjan ville	H	19,2	15,7	12,2	9,4	7,1	5,3	4,3	1,9
	F	22,7	19,1	15,5	12,4	9,5	7,2	5,0	3,3
	E	20,7	17,2	13,7	10,8	8,3	6,3	4,7	2,6
Autres villes	H	16,8	13,7	10,7	8,3	5,9	4,4	3,2	0,7
	F	20,7	17,5	14,2	11,4	8,6	6,5	4,6	2,2
	E	18,5	15,4	12,3	9,8	7,2	5,4	3,9	1,4
Ensemble urbain	H	17,5	14,3	11,1	8,6	6,2	4,5	3,4	0,9
	F	21,3	17,9	14,5	11,7	8,8	6,7	4,7	2,4
	E	19,2	15,9	12,7	10,0	7,5	5,6	4,0	1,6
Rural	H	15,4	12,6	9,7	7,6	5,5	4,0	2,9	0,0
	F	18,5	15,7	12,7	10,2	7,5	5,7	4,1	1,2
	E	16,8	14,0	11,1	8,8	6,5	4,8	3,5	0,5
Ensemble Côte d'Ivoire	H	16,3	13,4	10,3	8,0	5,7	4,2	3,1	0,3
	F	19,7	16,6	13,4	10,7	8,0	6,1	4,3	1,5
	E	17,8	14,8	11,7	9,3	6,8	5,1	3,6	0,8

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

CHAPITRE III

CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES PERSONNES AGEES

- 
- 3.1. Statut matrimonial des personnes âgées
 - 3.2. Alphabétisation des personnes âgées
 - 3.3. Niveau d'instruction des personnes âgées
 - 3.4. Religion des personnes âgées
 - 3.5. Nationalité et groupes ethniques des personnes âgées

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES PERSONNES AGEES

Ce chapitre examine les caractéristiques socioculturelles de la population âgée en Côte d'Ivoire, en se concentrant sur leur statut matrimonial, leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, leur appartenance religieuse, ainsi que leur nationalité et leur groupe ethnique. Ces facteurs jouent un rôle déterminant dans le vécu du vieillissement et dans l'accès aux ressources sociales et économiques.

3.1. Statut matrimonial des personnes âgées

La situation matrimoniale des personnes âgées peut influencer de manière significative leur santé physique et mentale, ainsi que leur condition sociale. Le mariage ou la vie en couple peut constituer une source de compagnie, de soutien affectif et matériel, particulièrement important dans un contexte où les solidarités familiales traditionnelles peuvent s'effriter. Il peut également représenter une forme de sécurité financière, notamment à travers le partage des coûts de la vie quotidienne, des dépenses de santé, ou l'accès à des avantages sociaux tels que les pensions de réversion pour le conjoint survivant.

Les résultats du RGPH 2021 (Tableau 3.1) indiquent que la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus **(65,9%) vit en couple**, que ce soit dans le cadre d'un mariage formel (51,5%) ou d'une union libre/concubinage (14,4%). La proportion de personnes âgées **célibataires (n'ayant jamais été mariées) est de 12,8%**. Le **veuvage concerne une part importante de cette population (20,0%)**, tandis que les **divorcés ou séparés ne représentent que 1,2%**.

L'analyse selon le sexe révèle des différences marquées. Une très large majorité des **hommes âgés (85,0%) vivent avec une conjointe** (67,5% mariés et 17,5% en union libre). En revanche, cette proportion est nettement inférieure chez les **femmes âgées, où moins de la moitié (46,0%) vivent avec un conjoint** (34,8% mariées et 11,2% en union libre). Par conséquent, les femmes âgées sont plus susceptibles de se retrouver seules à des âges avancés. Elles sont également plus nombreuses à être **célibataires (17,2% contre 8,7% chez les hommes)** et surtout à être **veuves (35,3% contre seulement 5,4% chez les hommes)**. Ce fort taux de veuvage féminin est une caractéristique saillante de la situation matrimoniale des personnes âgées.

L'analyse selon le milieu de résidence montre des résultats globalement similaires à ceux observés au niveau national, avec quelques nuances. On enregistre à **Abidjan une plus forte proportion de personnes âgées mariées (59,4%)** que dans les autres villes (53,4%) et en milieu rural (47,9%). En revanche, les **unions libres ou concubinages sont plus répandues en milieu rural (18,0%)** contre 12,1% dans les autres villes et 7,8% à Abidjan. La proportion de célibataires reste relativement stable autour de 13% dans les trois milieux de résidence.

Tableau 3.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut matrimonial

Milieu de résidence et sexe		Célibataire	Union libre/ Concubinage	Marié €	Séparé €/ Divorcé €	Veuf (ve)	Total	Effectif
Abidjan ville	Homme	7,9	9,7	76,0	1,2	5,2	100,0	109 918
	Femme	18,4	5,6	40,0	2,1	33,8	100,0	94 063
	Ensemble	12,7	7,8	59,4	1,6	18,4	100,0	203 981
Autres villes	Homme	8,2	14,8	70,8	0,8	5,4	100,0	196 066
	Femme	16,8	9,2	35,2	1,3	37,4	100,0	189 177
	Ensemble	12,4	12,1	53,4	1,0	21,1	100,0	385 242
Ensemble Urbain	Homme	8,1	13,0	72,7	0,9	5,3	100,0	305 984
	Femme	17,4	8,0	36,8	1,6	36,2	100,0	283 240
	Ensemble	12,5	10,6	55,5	1,2	20,2	100,0	589 223
Rural	Homme	9,3	21,8	62,6	0,9	5,5	100,0	321 408
	Femme	17,0	14,1	32,9	1,4	34,5	100,0	316 274
	Ensemble	13,1	18,0	47,9	1,1	19,9	100,0	637 683
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	8,7	17,5	67,5	0,9	5,4	100,0	627 392
	Femme	17,2	11,2	34,8	1,5	35,3	100,0	599 514
	Ensemble	12,8	14,4	51,5	1,2	20,0	100,0	1 226 906

Source : ANStat, RGPH 2021

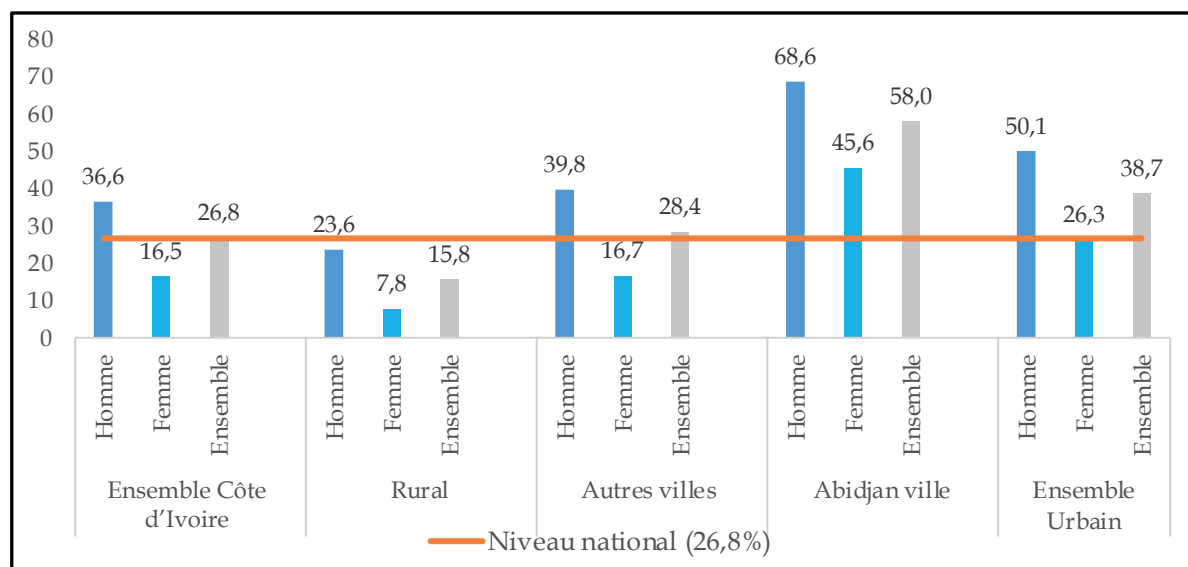
3.2. Alphabétisation des personnes âgées

L'alphabétisation est une compétence fondamentale qui conditionne l'accès à l'information, l'autonomie et la participation sociale. Le Graphique 3.1 et le Tableau A.7 en annexe présentent la répartition des personnes âgées selon leur statut d'alphabétisation.

Les résultats mettent en évidence un faible niveau d'alphabétisation généralisé chez les personnes âgées, avec moins de trois personnes sur dix (26,8%) capables de lire et écrire. Ce taux global masque une forte disparité de genre : les hommes âgés sont significativement plus alphabétisés (36,6%) que les femmes âgées (16,5%). Cet écart de plus de 20 points de pourcentage reflète les inégalités historiques d'accès à l'éducation entre les sexes.

L'analyse en fonction du milieu de résidence confirme l'avantage des zones urbaines. La **ville d'Abidjan se distingue par la plus grande proportion de personnes âgées alphabétisées (58,0%)**. Cette proportion chute à **28,4% dans les autres villes** et atteint son niveau le plus bas en **milieu rural (15,8%)**. En zone rurale, les niveaux d'alphabétisation sont donc particulièrement faibles, se situant bien en dessous de la moyenne nationale, et ce, pour les deux sexes. Dans tous les milieux de résidence, les hommes âgés sont systématiquement plus alphabétisés que les femmes âgées, l'écart étant particulièrement prononcé en milieu rural (30,0% d'hommes alphabétisés contre seulement 11,3% de femmes).

Graphique 3.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation



Source : ANStat, RGPH 2021

3.3. Niveau d'instruction des personnes âgées

Le niveau d'instruction atteint est un indicateur plus précis du capital humain que la simple alphabétisation. Il influence l'autonomie, la capacité de prise de décision éclairée et l'accès à des informations complexes. L'analyse des données du RGPH 2021 (Tableau 3.2) révèle que la majorité écrasante des personnes âgées (76,6%) n'a aucun niveau d'instruction formelle.

Parmi celles ayant été scolarisées, la plupart n'ont atteint que le niveau primaire (8,2%) ou le secondaire premier cycle (6,4%). Une très faible proportion a atteint le secondaire second cycle (3,7%) ou l'enseignement supérieur (4,5%).

L'analyse selon le sexe confirme le désavantage des femmes : **86,0% des femmes âgées n'ont aucun niveau d'instruction, contre 67,6% des hommes âgés.** Ce constat se vérifie à tous les niveaux d'instruction, où les hommes sont systématiquement plus représentés. Par exemple, 7,1% des hommes âgés ont atteint le niveau supérieur, contre seulement 1,8% des femmes âgées.

On constate également une forte disparité du niveau d'instruction selon le milieu de résidence. La proportion de personnes âgées n'ayant aucun niveau d'instruction est la plus élevée en **milieu rural (86,3%)**, suivie par les **autres villes (75,4%)** et enfin **Abidjan (48,5%)**. Dans la capitale, la part des personnes âgées ayant atteint le niveau supérieur (16,0%) est nettement plus importante que dans les autres villes (4,5%) ou en milieu rural (0,9%). Dans tous les milieux de résidence, les femmes âgées sont moins instruites que les hommes, l'écart étant particulièrement important en milieu rural où 93,5% des femmes âgées n'ont aucune instruction contre 79,3% des hommes.

Tableau 3.2 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le niveau d'instruction

Milieu de résidence et sexe		Niveau d'instruction							
		Sans instruction	Primaire	Secondaire 1 ^{er} Cycle	Secondaire 2 nd e cycle	Supérieur	NSP	Total	Effectif
Abidjan ville	H	38,0	10,7	14,4	12,2	22,2	2,5	100,0	109 918
	F	60,7	11,7	11,3	6,1	8,9	1,3	100,0	94 063
	E	48,5	11,2	13,0	9,4	16,0	2,0	100,0	203 981
Autres villes	H	65,0	9,5	9,9	7,1	7,6	0,7	100,0	196 066
	F	86,1	6,7	4,3	1,6	1,2	0,2	100,0	189 177
	E	75,4	8,1	7,2	4,4	4,5	0,5	100,0	385 242
Ensemble Urbain	H	55,3	9,9	11,5	9,0	12,9	1,4	100,0	305 984
	F	77,6	8,4	6,6	3,1	3,7	0,6	100,0	283 240
	E	66,1	9,2	9,2	6,1	8,5	1,0	100,0	589 223
Rural	H	79,3	10,0	6,1	2,7	1,6	0,3	100,0	321 408
	F	93,5	4,6	1,3	0,3	0,2	0,1	100,0	316 274
	E	86,3	7,4	3,8	1,5	0,9	0,2	100,0	637 683
Ensemble Côte d'Ivoire	H	67,6	10,0	8,8	5,8	7,1	0,8	100,0	627 392
	F	86,0	6,4	3,8	1,6	1,8	0,3	100,0	599 514
	E	76,6	8,2	6,4	3,7	4,5	0,6	100,0	1 226 906

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, E désigne Ensemble, et NSP désigne « Ne sait pas ».

Source : ANStat, RGPH 2021

3.4. Religion des personnes âgées

La participation à des activités religieuses peut jouer un rôle important dans la vie des personnes âgées, notamment en termes de lien social, de soutien psychologique et parfois matériel.

Les résultats du RGPH 2021 (Tableau 3.3) indiquent qu'une majorité des personnes âgées a une pratique religieuse déclarée, avec seulement 14,5% d'entre elles se déclarant sans religion. Parmi les personnes ayant une affiliation religieuse, les trois principales confessions sont l'islam (38,4%), suivi du catholicisme (20,2%) et du christianisme évangélique (14,6%). Le protestantisme (méthodiste et autres) représente 2,9%. Ce schéma général reste relativement constant quel que soit le sexe ou le milieu de résidence.

L'analyse selon le milieu de résidence met en lumière quelques variations. Les animistes et les personnes sans affiliation religieuse sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural (respectivement 6,9% et 20,7%) par rapport aux autres villes (2,0% et 10,2%) et à Abidjan (0,6% et 3,3%). En milieu urbain, et particulièrement à Abidjan, l'islam et le christianisme (catholique et évangélique) sont les confessions dominantes parmi les personnes âgées.

Tableau 3.3 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la religion

Milieu de résidence et sexe		Religion										
		Catholique	Musulman	Méthodiste/ Protestant	Évangélique (Assemblée de Dieu, Baptiste, Pentecôte, CMA, etc.)	Autres religions chrétiennes	Animiste	Sans religion	Autres religions	ND	Total	Effectif
Abidjan ville	H	26,9	45,7	3,3	14,0	3,2	0,8	4,2	0,5	0,0	100,0	109 918
	F	32,9	37,9	3,7	18,1	3,2	0,4	2,4	0,2	2,1	100,0	94 063
	T	29,7	42,1	3,5	15,9	3,2	0,6	3,3	0,4	2,1	100,0	203 981
Autres villes	H	16,9	52,7	2,4	10,9	2,1	2,3	10,8	0,4	1,0	100,0	196 066
	F	20,2	47,3	2,7	14,6	2,2	1,6	9,6	0,3	4,1	100,0	189 177
	T	18,5	50,0	2,5	12,7	2,2	2,0	10,2	0,3	5,2	100,0	385 242
Ensemble Urbain	H	20,5	50,2	2,7	12,0	2,5	1,8	8,4	0,4	1,0	100,0	305 984
	F	24,4	44,2	3,0	15,8	2,5	1,2	7,2	0,3	6,2	100,0	283 240
	T	22,4	47,3	2,8	13,8	2,5	1,5	7,8	0,4	7,2	100,0	589 223
Rural	H	16,6	34,2	2,7	12,3	2,8	7,6	21,2	0,5	1,1	100,0	321 408
	F	19,8	26,3	3,2	18,3	3,4	6,2	20,2	0,5	7,4	100,0	316 274
	T	18,2	30,3	2,9	15,3	3,1	6,9	20,7	0,5	8,5	100,0	637 683
Ensemble Côte d'Ivoire	H	18,5	42,0	2,7	12,2	2,7	4,8	15,0	0,5	2,1	100,0	627 392
	F	22,0	34,7	3,1	17,1	3,0	3,9	14,0	0,4	13,6	100,0	599 514
	T	20,2	38,4	2,9	14,6	2,8	4,3	14,5	0,4	15,7	100,0	1 226 906

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, E désigne Ensemble, et ND désigne Non déclaré
Source : ANStat, RGPH 2021

3.5. Nationalité et groupes ethniques des personnes âgées

La population des personnes âgées en Côte d'Ivoire est majoritairement composée d'Ivoiriens (82,4%), tandis que les étrangers représentent 17,6% de ce groupe d'âge (Tableau 3.4).

L'analyse par sexe révèle des différences : parmi les hommes âgés, 77,7% sont Ivoiriens et 22,3% sont étrangers. Chez les femmes âgées, la proportion d'Ivoiriennes est plus élevée (87,2%) et celle des étrangères plus faible (12,8%). Cela suggère que les migrations internationales ont historiquement concerné davantage les hommes, ou que les femmes étrangères ont une moindre propension à rester en Côte d'Ivoire à des âges avancés.

Tableau 3.4 : Répartition (%) des personnes âgées par nationalité selon le sexe

Nationalité		Sexe		
		Homme	Femme	Total
Personnes âgées de 60 ans ou plus ivoiriennes	Effectif	487 635	522 753	1 010 387
	(%)	77,7	87,2	82,4
Personnes âgées de 60 ans ou plus non ivoiriennes	Effectif	139 755	76 748	216 503
	(%)	22,3	12,8	17,6
ND	Effectif	2	14	16
	(%)	0,0	0,0	0,0
Ensemble	Effectif	627 392	599 514	1 226 906
	(%)	100,0	100,0	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021 / Note : ND signifie Non déclaré

La répartition des personnes âgées de nationalité ivoirienne selon les grands groupes ethniques (Tableau 3.5) met en évidence la prédominance de trois groupes principaux à l'échelle nationale. Les personnes âgées appartenant au groupe Akan (42,8%) sont les plus nombreuses, suivies des Mandés du Nord (18,6%) et des Gur ou Voltaïques (18,3%). Les personnes âgées des groupes ethniques Krou et Mandé du Sud représentent respectivement 11,3% et 9,0% de cette population. L'analyse selon le sexe montre un schéma de répartition similaire à celui observé pour l'ensemble des personnes âgées ivoiriennes.

Les tendances observées au niveau national se retrouvent globalement dans les différents milieux de résidence, avec toutefois des spécificités. Par exemple, la proportion de personnes âgées naturalisées ivoiriennes est légèrement plus élevée à Abidjan (0,4%) et dans les autres villes (0,2%) par rapport à la moyenne nationale, alors qu'aucune personne âgée naturalisée n'est recensée en milieu rural dans l'échantillon analysé.

Tableau 3.5 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus Ivoiriennes par milieu de résidence et le sexe selon les grands groupes ethniques

Milieu de résidence et sexe		Groupe ethnique						Total	Effectif
		Akan	Krou	Mande du Nord	Mande du Sud	Gur ou Voltaïque	Naturalisés ivoiriens		
Abidjan ville	H	41,1	14,5	24,5	6,8	12,4	0,5	100,0	80 995
	F	46,3	15,7	21,4	6,1	10,1	0,4	100,0	76 066
	E	43,6	15,1	23,0	6,5	11,3	0,4	100,0	157 061
Autres villes	H	33,6	9,4	28,7	7,4	20,6	0,2	100,0	153 778
	F	36,0	9,7	27,6	7,2	19,3	0,2	100,0	163 541
	E	34,9	9,5	28,1	7,3	20,0	0,2	100,0	317 319
Ensemble Urbain	H	36,2	11,2	27,3	7,2	17,8	0,3	100,0	234 773
	F	39,3	11,6	25,6	6,8	16,4	0,2	100,0	239 607
	E	37,8	11,4	26,4	7,0	17,1	0,3	100,0	474 380
Rural	H	46,0	10,9	12,4	10,8	19,9	0,0	100,0	252 862
	F	48,2	11,4	10,9	10,6	18,9	0,0	100,0	283 145
	E	47,2	11,2	11,6	10,7	19,3	0,0	100,0	536 008
Ensemble Côte d'Ivoire	H	41,3	11,0	19,6	9,1	18,9	0,2	100,0	487 635
	F	44,1	11,5	17,6	8,9	17,7	0,1	100,0	522 753
	E	42,8	11,3	18,6	9,0	18,3	0,1	100,0	1 010 387

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

Le Tableau 3.6 s'intéresse à la répartition de la population étrangère âgée par milieu de résidence et par sexe, selon la nationalité d'origine. Il en ressort que les personnes âgées étrangères proviennent essentiellement de trois pays de l'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Mali et la Guinée, qui représentent ensemble 84,2% de cette population. Les ressortissants des autres pays de l'Afrique de l'Ouest constituent 13,4%, tandis que les personnes âgées originaires des autres régions du monde sont très peu représentées (proportions inférieures à 1%).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que la majorité des personnes âgées ressortissantes du Burkina Faso, du Mali et de la Guinée résident principalement en milieu rural. En effet, la proportion des personnes âgées de ces trois nationalités résidant en milieu rural s'élève à 91,0%, contre 85,3% dans les autres villes et 68,0% à Abidjan. Cela suggère une insertion historiquement forte de ces communautés dans les activités agricoles et les zones rurales du pays.

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population étrangère des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la nationalité

Milieu de résidence et sexe		Nationalité de la population étrangère							
		Burkina-Faso, Mali, Guinée	Autre Afrique de l'Ouest	Autre Afrique	Europe	Autres pays (Asie, Amérique et Océanie)	Autres nationalités /ND	Total	Effectif
Abidjan ville	H	67,6	26,0	1,9	2,2	2,0	0,3	100,0	28 924
	F	68,6	24,9	1,7	2,7	1,8	0,3	100,0	17 994
	E	68,0	25,6	1,8	2,4	2,0	0,3	100,0	46 918
Autres villes	H	84,7	13,6	0,5	0,6	0,5	0,1	100,0	42 287
	F	86,3	12,2	0,5	0,5	0,3	0,2	100,0	25 632
	E	85,3	13,1	0,5	0,5	0,4	0,2	100,0	67 918
Ensemble Urbain	H	77,7	18,6	1,1	1,2	1,1	0,2	100,0	71 211
	F	79,0	17,5	1,0	1,4	0,9	0,2	100,0	43 626
	E	78,2	18,2	1,1	1,3	1,0	0,2	100,0	114 836
Rural	H	91,4	7,6	0,3	0,2	0,3	0,1	100,0	68 545
	F	90,2	8,8	0,3	0,3	0,3	0,1	100,0	33 122
	E	91,0	8,0	0,3	0,2	0,3	0,1	100,0	101 667
Ensemble Côte d'Ivoire	H	84,5	13,2	0,7	0,7	0,7	0,2	100,0	139 755
	F	83,8	13,7	0,7	0,9	0,7	0,2	100,0	76 748
	E	84,2	13,4	0,7	0,8	0,7	0,2	100,0	216 503

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, E désigne Ensemble, et ND signifie Non déclaré

Source : ANStat, RGPH 2021

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

CHAPITRE IV

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES

- 
- 4.1. Situation d'occupation des personnes âgées**
 - 4.2. Situation de la main-d'œuvre des personnes âgées**
 - 4.3. Branches d'activités des personnes âgées**
 - 4.4. Situation dans la profession des personnes âgées**

CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES

La capacité des personnes âgées à assurer leur bien-être dépend en grande partie des ressources et de l'épargne accumulées durant leur vie active, dont elles peuvent bénéficier une fois retraitées. Toutefois, en raison de divers facteurs socio-économiques, un nombre significatif de personnes âgées continuent d'exercer une activité professionnelle pour subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille. Il est donc crucial d'étudier la participation des personnes âgées à l'activité économique pour évaluer leur contribution à l'économie nationale, comprendre leurs conditions de travail et identifier leurs vulnérabilités spécifiques. Ce chapitre se propose d'analyser ces aspects.

4.1. Situation d'occupation des personnes âgées

La main-d'œuvre, ou population active, se compose des personnes disponibles pour travailler, qu'elles soient déjà en emploi ou activement à la recherche d'un emploi (chômeurs). L'analyse des données du RGPH 2021 (Tableau 4.1) indique qu'environ sept personnes âgées sur dix (69,6%) font partie de la main-d'œuvre. Ce taux de participation relativement élevé suggère une continuité de l'activité économique bien au-delà de l'âge formel de la retraite pour une part importante des aînés.

D'importantes disparités de genre sont observées : la grande majorité des hommes âgés (90,7%) appartient à la main-d'œuvre, tandis que cette proportion est nettement plus faible chez les femmes âgées (47,4%). Cet écart considérable reflète des parcours professionnels et des rôles sociaux différenciés tout au long de la vie.

L'analyse par milieu de résidence montre qu'en milieu rural, le taux de participation des personnes âgées à la main-d'œuvre est de 67,4%. Ce taux est légèrement supérieur dans les autres villes (69,8%) et atteint son maximum à Abidjan (75,9%). Cette plus forte participation en milieu urbain, et notamment à Abidjan, pourrait s'expliquer par une plus grande diversité d'opportunités d'activités, y compris dans le secteur informel, ou par une pression économique plus forte nécessitant le maintien d'un revenu.

Tableau 4.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la situation d'occupation

Milieu de résidence et sexe		Situation d'occupation			
		Main-d'œuvre	Individus hors de la main-d'œuvre	Total	Effectif
Abidjan ville	Homme	94,2	5,8	100,0	109 917
	Femme	54,6	45,4	100,0	94 061
	Ensemble	75,9	24,1	100,0	203 978
Autres villes	Homme	90,8	9,2	100,0	196 065
	Femme	48,0	52,0	100,0	189 172
	Ensemble	69,8	30,2	100,0	385 236
Ensemble urbain	Homme	92,0	8,0	100,0	305 982
	Femme	50,2	49,8	100,0	283 232
	Ensemble	71,9	28,1	100,0	589 214
Rural	Homme	89,5	10,5	100,0	321 407
	Femme	44,9	55,1	100,0	316 285
	Ensemble	67,4	32,6	100,0	637 692
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	90,7	9,3	100,0	627 389
	Femme	47,4	52,6	100,0	599 517
	Ensemble	69,6	30,4	100,0	1 226 906

Source : ANStat, RGPH 2021

4.2. Situation de la main-d'œuvre des personnes âgées

Au sein de la main-d'œuvre âgée, la distinction entre personnes en emploi et chômeurs est essentielle. Les résultats présentés dans le Tableau 4.2 indiquent que 99,1% de la main-d'œuvre des personnes âgées est en emploi, tandis que seulement 0,9% sont au chômage. Ce taux de chômage extrêmement faible chez les personnes âgées actives ne signifie pas nécessairement une situation d'emploi idéale. Dans un contexte de faible couverture par les systèmes de retraite, beaucoup de personnes âgées n'ont d'autre choix que de continuer à travailler, même dans des conditions parfois difficiles ou pour de faibles revenus, plutôt que de se déclarer au chômage.

Le taux de chômage, bien que bas, est plus élevé chez les femmes âgées (1,7%) que chez les hommes âgés (0,4%). La situation de l'emploi (proportion de personnes en emploi au sein de la main-d'œuvre) est similaire quel que soit le milieu de résidence, toujours très proche de 99%.

Tableau 4.2 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la main-d'œuvre

Milieu de résidence et sexe		Main-d'œuvre			
		Emploi	Chômage	Total	Effectif
Abidjan ville	Homme	99,6	0,4	100,0	103 520
	Femme	98,2	1,8	100,0	51 332
	Ensemble	99,1	0,9	100,0	154 852
Autres villes	Homme	99,6	0,4	100,0	178 043
	Femme	98,4	1,6	100,0	90 826
	Ensemble	99,2	0,8	100,0	268 869
Ensemble urbain	Homme	99,6	0,4	100,0	281 564
	Femme	98,3	1,7	100,0	142 157
	Ensemble	99,2	0,8	100,0	423 721
Rural	Homme	99,6	0,4	100,0	287 785
	Femme	98,2	1,8	100,0	141 898
	Ensemble	99,1	0,9	100,0	429 683
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	99,6	0,4	100,0	569 349
	Femme	98,3	1,7	100,0	284 055
	Ensemble	99,1	0,9	100,0	853 404

Source : ANStat, RGPH 2021

4.3. Branches d'activités des personnes âgées

L'analyse des branches d'activité des personnes âgées (Tableau 4.3) permet de comprendre leur insertion sectorielle et leur contribution à l'économie. Il en ressort que la majorité des personnes âgées qui travaillent sont concentrées dans le secteur agricole (51,8%) ou dans le commerce (37,3%).

Les hommes âgés sont principalement engagés dans l'agriculture (54,2%). Quant aux femmes âgées, elles se répartissent de manière plus équilibrée entre l'agriculture (46,8%) et le commerce (44,6%).

En **milieu rural**, la branche d'activité dominante pour les personnes âgées est sans conteste **l'agriculture**, qui occupe **92,5%** d'entre elles (94,5% des hommes et 88,2% des femmes). Dans les **autres villes**, le **commerce est l'activité la plus exercée**

(**71,4%**), suivie de loin par l'agriculture (15,6%). À **Abidjan**, les personnes âgées en emploi exercent principalement dans le **commerce (74,5%)** et dans les **services (16,6%)**. Ces répartitions sectorielles reflètent les opportunités économiques spécifiques à chaque milieu de résidence.

Tableau 4.3 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par le milieu de résidence et le sexe selon la branche d'activité

Milieu de résidence et sexe		Branches d'activités						Effectif
		Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Non classé ailleurs	Total	
Abidjan ville	H	2,2	8,6	69,2	19,7	0,3	100,0	103 080
	F	1,0	2,6	85,2	11,0	0,2	100,0	50 396
	E	1,8	6,6	74,5	16,9	0,2	100,0	153 476
Autres villes	H	19,4	5,0	65,2	10,3	0,1	100,0	177 334
	F	8,2	1,8	83,8	6,2	0,1	100,0	89 357
	E	15,6	3,9	71,4	9,0	0,1	100,0	266 691
Ensemble Urbain	H	13,1	6,3	66,7	13,8	0,2	100,0	280 415
	F	5,6	2,1	84,3	7,9	0,1	100,0	139 753
	E	10,6	4,9	72,5	11,9	0,1	100,0	420 167
Rural	H	94,5	1,5	1,4	2,5	0,0	100,0	286 561
	F	88,2	1,4	4,7	5,6	0,1	100,0	139 409
	E	92,5	1,5	2,5	3,5	0,0	100,0	425 970
Ensemble Côte d'Ivoire	H	54,2	3,9	33,7	8,1	0,1	100,0	566 975
	F	46,8	1,7	44,6	6,8	0,1	100,0	279 162
	E	51,8	3,2	37,3	7,6	0,1	100,0	846 139

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

4.4. Situation dans la profession des personnes âgées

La majorité des personnes âgées encore actives travaillent principalement à **leur propre compte (77,5%)**, tandis que **16,9% sont salariées** (Tableau 4.4). Cette structure est similaire pour les hommes (77,5% à leur compte, 17,8% salariés) et pour les femmes (77,5% à leur compte, 15,0% salariées), indiquant une forte prédominance de l'auto-emploi pour les deux sexes à cet âge.

En milieu rural, les personnes âgées travaillent quasi exclusivement pour leur propre compte (92,4%), avec des proportions très élevées tant pour les hommes (93,1%) que pour les femmes (91,1%). Dans les autres villes, on observe également une nette prédominance des travailleurs indépendants (88,4% au total). Toutefois, on note une proportion légèrement plus élevée de salariés dans les autres villes (6,1%) par rapport au milieu rural (1,9%).

C'est à Abidjan que le profil diffère le plus : la majorité des personnes âgées en emploi sont salariées (77,3%), tandis que les travailleurs indépendants ne représentent que 17,3%. Cette situation est particulièrement marquée pour les femmes âgées à Abidjan, dont 76,0% sont salariées.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la situation dans la profession

Milieu de résidence et sexe		Situation dans la profession								
		Salarié	Employeur	Travailleur à compte propre	Membre de coopérative de producteur	Travailleur dans l'entreprise familiale/Aide familial	Non classable	Ne sait pas	Total	Effectif
Abidjan ville	H	78,0	3,4	17,3	0,1	0,2	0,3	0,7	100,0	103 080
	F	76,0	5,0	17,2	0,1	0,2	0,3	1,2	100,0	50 396
	E	77,3	3,9	17,3	0,1	0,2	0,3	0,9	100,0	153 476
Autres villes	H	7,9	2,6	87,4	0,4	0,6	0,2	0,8	100,0	177 336
	F	2,3	4,4	90,4	0,3	1,0	0,2	1,4	100,0	89 357
	E	6,1	3,2	88,4	0,4	0,7	0,2	1,0	100,0	266 693
Ensemble Urbain	H	33,7	2,9	61,7	0,3	0,5	0,2	0,8	100,0	280 417
	F	28,9	4,6	64,0	0,2	0,7	0,2	1,4	100,0	139 753
	E	32,1	3,4	62,4	0,3	0,5	0,2	1,0	100,0	420 169
Rural	H	2,3	1,0	93,1	0,7	1,3	0,2	1,4	100,0	286 561
	F	1,1	1,4	91,1	0,5	3,3	0,2	2,3	100,0	139 409
	E	1,9	1,1	92,4	0,6	2,0	0,2	1,7	100,0	425 970
Ensemble Côte d'Ivoire	H	17,8	1,9	77,5	0,5	0,9	0,2	1,1	100,0	566 977
	F	15,0	3,0	77,5	0,4	2,0	0,2	1,8	100,0	279 162
	E	16,9	2,3	77,5	0,5	1,3	0,2	1,4	100,0	846 139

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

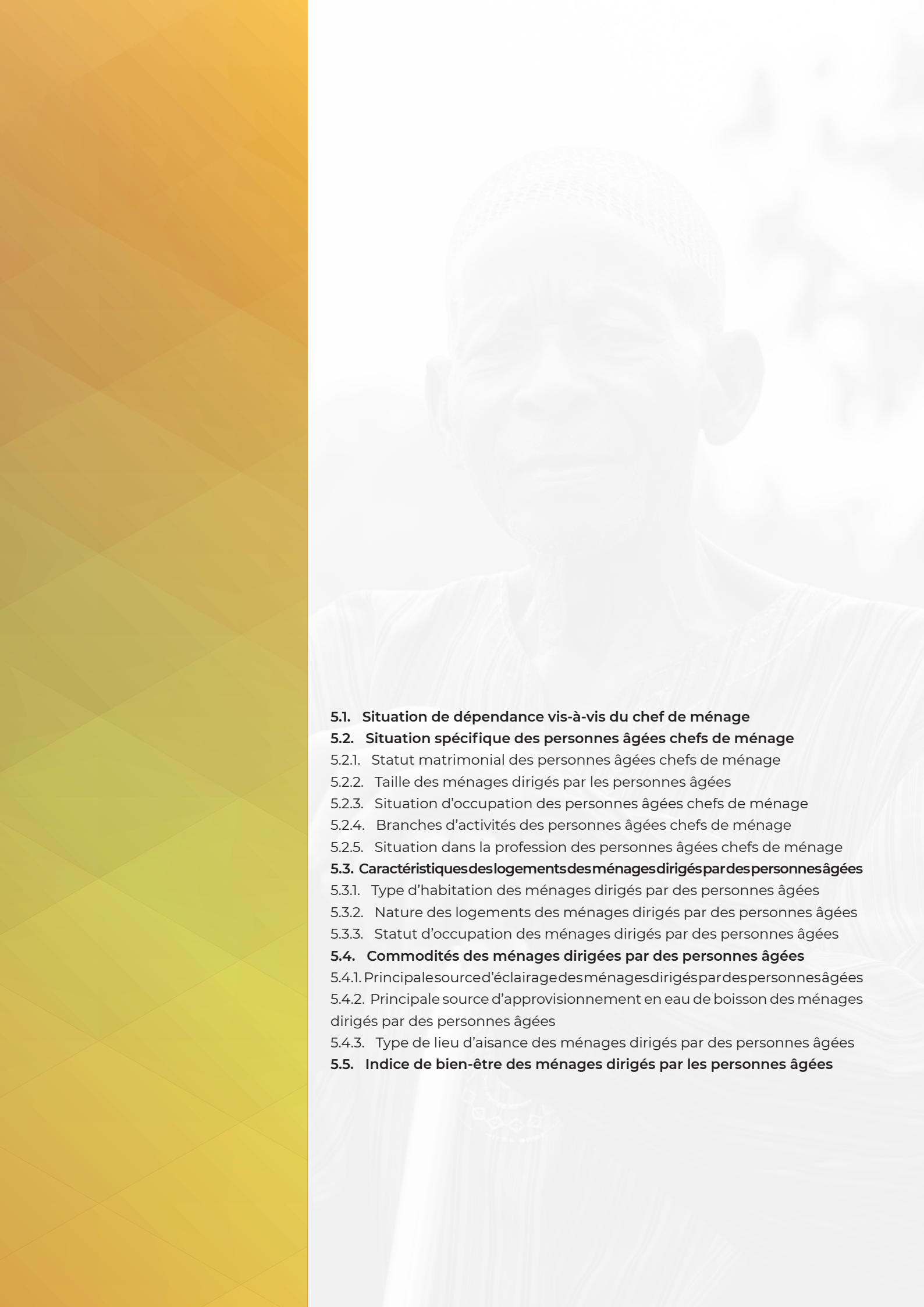
Source : ANStat, RGPH 2021

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

CHAPITRE V

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES



5.1. Situation de dépendance vis-à-vis du chef de ménage

5.2. Situation spécifique des personnes âgées chefs de ménage

5.2.1. Statut matrimonial des personnes âgées chefs de ménage

5.2.2. Taille des ménages dirigés par les personnes âgées

5.2.3. Situation d'occupation des personnes âgées chefs de ménage

5.2.4. Branches d'activités des personnes âgées chefs de ménage

5.2.5. Situation dans la profession des personnes âgées chefs de ménage

5.3. Caractéristiques des logements des ménages dirigés par des personnes âgées

5.3.1. Type d'habitation des ménages dirigés par des personnes âgées

5.3.2. Nature des logements des ménages dirigés par des personnes âgées

5.3.3. Statut d'occupation des ménages dirigés par des personnes âgées

5.4. Commodités des ménages dirigés par des personnes âgées

5.4.1. Principales sources d'éclairage des ménages dirigés par des personnes âgées

5.4.2. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages dirigés par des personnes âgées

5.4.3. Type de lieu d'aisance des ménages dirigés par des personnes âgées

5.5. Indice de bien-être des ménages dirigés par les personnes âgées

CHAPITRE V : CADRE DE VIE DES PERSONNES AGEES

L'environnement familial et les conditions de vie matérielles des populations âgées, notamment les commodités des ménages dans lesquels elles résident, sont des facteurs déterminants pour le maintien de leur bien-être, de leur autonomie et d'une bonne santé. Ce chapitre s'intéresse à l'analyse du cadre de vie des personnes âgées en Côte d'Ivoire, en examinant plus particulièrement leur statut au sein du ménage, la taille des ménages qu'elles dirigent, ainsi que l'accès aux services sociaux de base tels que l'électricité, l'eau potable et des installations sanitaires adéquates.

5.1. Situation de dépendance vis-à-vis du chef de ménage

Le statut des personnes âgées au sein du ménage, appréhendé ici à travers leur position par rapport au chef de ménage, fournit des indications sur leur degré d'autonomie résidentielle et leur rôle au sein de la structure familiale. Les résultats du RGPH 2021 (Tableau 5.1) montrent que près de six personnes âgées sur dix (59,5%) sont elles-mêmes chefs de leur propre ménage. Cette proportion élevée suggère un maintien important de l'autonomie résidentielle parmi les aînés.

Cependant, des disparités de genre considérables sont observées : la grande majorité des hommes âgés sont chefs de leur ménage (83,1%), tandis que cette proportion chute à seulement 34,8% pour les femmes âgées. Ainsi, une majorité de femmes âgées (65,2%) vivent en situation de dépendance résidentielle (conjointes, mères, autres parentes du chef de ménage).

L'analyse selon le milieu de résidence indique qu'en **milieu rural, 56,0% des personnes âgées sont chefs de ménage**. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain, atteignant **61,0% dans les autres villes et 67,6% à Abidjan**. Cette tendance pourrait refléter des structures familiales différentes, avec potentiellement plus de ménages nucléaires dirigés par des personnes âgées en milieu urbain.

Tableau 5.1 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut de dépendance

Milieu de résidence et sexe		Statut de dépendance					
		Chef de ménage	Proportion (%)	Dépendant	Proportion (%)	Total	Effectif
Abidjan ville	Homme	97 841	89,0	12 077	11,0	100,0	109 918
	Femme	40 134	42,7	53 929	57,3	100,0	94 063
	Ensemble	137 975	67,6	66 006	32,4	100,0	203 981
Autres villes	Homme	164 799	84,1	31 267	15,9	100,0	196 066
	Femme	70 217	37,1	118 960	62,9	100,0	189 177
	Ensemble	235 016	61,0	150 226	39,0	100,0	385 242
Ensemble urbain	Homme	262 640	85,8	43 344	14,2	100,0	305 984
	Femme	110 351	39,0	172 889	61,0	100,0	283 240
	Ensemble	372 991	63,3	216 232	36,7	100,0	589 223
Rural	Homme	258 807	80,5	62 601	19,5	100,0	321 408
	Femme	98 172	31,0	218 102	69,0	100,0	316 274
	Ensemble	356 979	56,0	280 704	44,0	100,0	637 683
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	521 447	83,1	105 945	16,9	100,0	627 392
	Femme	208 523	34,8	390 991	65,2	100,0	599 514
	Ensemble	729 970	59,5	496 936	40,5	100,0	1 226 906

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.2. Situation spécifique des personnes âgées chefs de ménage

Cette section se concentre sur les caractéristiques des ménages dirigés par des personnes âgées, en examinant leur statut matrimonial, la taille de leur ménage et leur participation à l'activité économique.

5.2.1. Statut matrimonial des personnes âgées chefs de ménage

Les données du Tableau 5.2 indiquent que la majorité des personnes âgées chefs de ménage vit avec un conjoint (71,8%). Parmi celles-ci, 56,9% sont mariées et 14,9% vivent en concubinage ou en union libre. Par ailleurs, 16,1% des personnes âgées chefs de ménage sont veuves et 10,1% sont célibataires.

Des différences notables apparaissent selon le sexe du chef de ménage. Parmi les femmes âgées chefs de ménage, seulement 30,6% vivent avec un conjoint (21,5% mariées et 9,1% en concubinage ou union libre). Une part importante d'entre elles est célibataire (22,0%) ou veuve (45,1%). En revanche, la grande majorité (88,3%) des hommes âgés chefs de ménage vit avec une conjointe (77,1% mariés et 17,2% en union libre ou en concubinage), le veuvage et le célibat étant beaucoup moins fréquents pour eux.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les personnes âgées chefs de ménage résidant à Abidjan sont plus nombreuses à être mariées (62,1%) que celles vivant dans les autres villes (58,4%) ou en zone rurale (53,9%).

Tableau 5.2 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus chefs de ménage par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon le statut matrimonial

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Statut matrimonial						Effectif
		Célibataire	Union libre/ Concubinage	Marié	Séparé/ Divorcé	Veuf (ve)	Total	
Abidjan ville	H	6,1	9,5	78,5	1,1	4,8	100,0	97 841
	F	21,3	4,6	22,3	3,5	48,1	100,0	40 134
	E	10,6	8,1	62,1	1,8	17,4	100,0	137 975
Autres villes	H	6,2	14,5	74,1	0,7	4,5	100,0	164 799
	F	21,4	8,0	21,7	1,9	47,0	100,0	70 217
	E	10,8	12,6	58,4	1,1	17,2	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	6,2	12,7	75,7	0,9	4,6	100,0	262 640
	F	21,4	6,7	21,9	2,5	47,4	100,0	110 351
	E	10,7	10,9	59,8	1,4	17,3	100,0	372 991
Rural	H	6,7	21,9	66,4	0,8	4,3	100,0	258 807
	F	22,6	11,8	20,9	2,1	42,6	100,0	98 172
	E	11,1	19,1	53,9	1,1	14,8	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	6,4	17,2	71,1	0,8	4,4	100,0	521 447
	F	22,0	9,1	21,5	2,3	45,1	100,0	208 523
	E	10,9	14,9	56,9	1,2	16,1	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.2.2. Taille des ménages dirigés par les personnes âgées

La taille moyenne des ménages dirigés par des personnes âgées est de 6,8 personnes au niveau national (Tableau 5.3). Pour les ménages dirigés par des hommes âgés, cette moyenne atteint 7,4 personnes, contre 5,1 pour ceux dirigés par des femmes âgées. Cette différence suggère que les hommes âgés ont plus souvent la charge de ménages de plus grande taille, incluant potentiellement des enfants, petits-enfants ou autres dépendants.

Dans les autres villes (7,0 personnes en moyenne) et en milieu rural (6,8 personnes), la taille moyenne des ménages dirigés par des personnes âgées est plus élevée que celle observée à Abidjan (6,0 personnes). Quel que soit le milieu de résidence, les hommes âgés dirigent des ménages de plus grande taille que les femmes âgées.

L'analyse de la distribution des tailles de ménage indique que près de six ménages sur dix (59,3%) dirigés par des personnes âgées sont de grande taille (5 personnes ou plus), avec notamment 40,1% qui ont au moins sept membres. Les ménages de petite taille (moins de 5 membres) représentent 40,7%. Il est à noter que 10,6% des personnes âgées chefs de ménage vivent seules.

Tableau 5.3 : Répartition (%) des ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage

Milieu de résidence et sexe du chef de ménages		Taille des ménages									Taille moyenne des ménages
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes ou plus	Total	Effectif	
Abidjan ville	H	6,2	7,8	9,6	11,9	13,3	12,0	39,3	100,0	97 841	6,3
	F	9,3	12,8	14,2	13,2	11,9	9,5	29,0	100,0	40 134	5,4
	E	7,1	9,2	10,9	12,3	12,9	11,3	36,3	100,0	137 975	6,0
Autres villes	H	8,6	7,6	8,0	9,0	9,7	9,2	48,0	100,0	164 799	7,7
	F	13,9	13,6	13,3	11,8	10,5	8,2	28,6	100,0	70 217	5,4
	E	10,2	9,4	9,5	9,8	10,0	8,9	42,2	100,0	235 016	7,0
Ensemble Urbain	H	7,7	7,6	8,6	10,1	11,1	10,2	44,7	100,0	262 640	7,0
	F	12,2	13,3	13,6	12,3	11,0	8,7	28,8	100,0	110 351	5,4
	E	9,1	9,3	10,0	10,7	11,1	9,8	40,0	100,0	372 991	6,5
Rural	H	9,5	8,7	8,5	9,0	9,3	8,5	46,5	100,0	258 807	7,6
	F	19,4	15,5	13,4	11,2	9,5	7,2	23,8	100,0	98 172	4,8
	E	12,2	10,6	9,8	9,6	9,4	8,1	40,2	100,0	356 979	6,8
Ensemble Côte d'Ivoire	H	8,6	8,2	8,5	9,6	10,2	9,3	45,6	100,0	521 447	7,4
	F	15,6	14,4	13,5	11,8	10,3	8,0	26,4	100,0	208 523	5,1
	E	10,6	9,9	9,9	10,2	10,2	9,0	40,1	100,0	729 970	6,8

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.2.3. Situation d'occupation des personnes âgées chefs de ménage

Les résultats du RGPH 2021 (Tableau 5.4) révèlent une participation quasi universelle des chefs de ménage âgés à la main-d'œuvre : **entre 99,3% et 99,9%** d'entre eux sont économiquement actifs, indépendamment de leur milieu de résidence ou de leur sexe. Ce constat souligne la nécessité pour la grande majorité des personnes âgées assumant la charge d'un ménage de continuer à exercer une activité économique pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur foyer.

Tableau 5.4 : Répartition (%) des chefs de ménage âgés de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon la situation d'occupation

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Situation d'occupation			
		Main-d'œuvre	Individus hors de la main-d'œuvre	Total	Effectif
Abidjan ville	Homme	99,3	0,7	100,0	97 841
	Femme	99,3	0,7	100,0	40 134
	Ensemble	99,3	0,7	100,0	137 975
Autres villes	Homme	99,5	0,5	100,0	164 799
	Femme	99,7	0,3	100,0	70 217
	Ensemble	99,6	0,4	100,0	235 016
Ensemble urbain	Homme	99,4	0,6	100,0	262 640
	Femme	99,6	0,4	100,0	110 351
	Ensemble	99,5	0,5	100,0	372 991
Rural	Homme	99,7	0,3	100,0	258 807
	Femme	99,9	0,1	100,0	98 172
	Ensemble	99,8	0,2	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	99,6	0,4	100,0	521 447
	Femme	99,7	0,3	100,0	208 523
	Ensemble	99,6	0,4	100,0	729 970

Source : ANStat, RGPH 2021

5.2.4. Branches d'activités des personnes âgées chefs de ménage

La majorité des personnes âgées chefs de ménage exercent dans le secteur agricole (51,3%) ou dans le commerce (38,9%) (Tableau 5.5). L'analyse selon le sexe révèle que les hommes sont principalement dans l'agriculture (53,5%) et le commerce (34,8%). À l'opposé, les femmes âgées chefs de ménage sont plus nombreuses dans le commerce (49,1%) et dans l'agriculture (46,0%).

Des différences marquées s'observent selon le milieu de résidence. En milieu rural, l'agriculture est de loin l'activité principale, occupant plus de 90% des personnes âgées chefs de ménage, quel que soit le sexe. Dans les autres villes et à Abidjan, le commerce est l'activité prédominante.

.

Tableau 5.5: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus chefs de ménage par le milieu de résidence et le sexe selon la branche d'activité

Milieu de résidence et sexe		Branches d'activité						Effectif
		Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Non classé	Total	
Abidjan ville	H	2,1	8,3	70,2	19,2	0,3	100,0	97 198
	F	0,6	1,6	90,9	6,8	0,1	100,0	39 855
	E	1,6	6,4	76,2	15,6	0,2	100,0	137 053
Autres villes	H	18,6	4,7	66,6	10,0	0,1	100,0	163 984
	F	4,8	1,0	90,5	3,7	0,0	100,0	70 038
	E	14,5	3,6	73,8	8,1	0,1	100,0	234 022
Ensemble urbain	H	12,4	6,0	67,9	13,4	0,2	100,0	261 182
	F	3,3	1,2	90,7	4,8	0,1	100,0	109 893
	E	9,7	4,6	74,7	10,9	0,1	100,0	371 075
Ensemble rural	H	95,0	1,4	1,3	2,3	0,0	100,0	258 062
	F	93,9	0,7	2,6	2,8	0,0	100,0	98 039
	E	94,7	1,2	1,7	2,4	0,0	100,0	356 101
Ensemble Côte d'Ivoire	H	53,5	3,7	34,8	7,9	0,1	100,0	519 244
	F	46,0	1,0	49,1	3,9	0,0	100,0	207 934
	E	51,3	2,9	38,9	6,7	0,1	100,0	727 178

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.2.5. Situation dans la profession des personnes âgées chefs de ménage

Le Tableau 5.6 fournit des statistiques sur la situation dans la profession des personnes âgées chefs de ménage. Il en ressort que la grande majorité d'entre eux travaillent à leur propre compte (85,5%). Cette tendance reste constante, quel que soit le sexe.

On note toutefois des différences entre les milieux de résidence. En milieu rural (99,4%) et dans les autres villes (97,5%), la quasi-totalité des personnes âgées chefs de ménage exercent une activité à leur propre compte. À Abidjan, la proportion des personnes âgées chefs de ménage qui sont salariées est particulièrement élevée (69,2%), tandis que celles qui travaillent à leur propre compte représentent 29,0%.

Tableau 5.6 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus chefs de ménage par milieu de résidence et le sexe selon la situation dans la profession

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Situation dans la profession				
		Salarié	Employeur	Travailleur à compte propre	Total	Effectif
Abidjan ville	Homme	64,7	1,5	33,9	100,0	97 198
	Femme	80,4	2,6	17,0	100,0	39 855
	Ensemble	69,2	1,8	29,0	100,0	137 053
Autres villes	Homme	1,2	1,3	97,4	100,0	163 986
	Femme	0,1	2,3	97,5	100,0	70 038
	Ensemble	0,9	1,6	97,5	100,0	234 024
Ensemble urbain	Homme	24,8	1,4	73,8	100,0	261 184
	Femme	29,3	2,4	68,3	100,0	109 893
	Ensemble	26,1	1,7	72,2	100,0	371 077
Rural	Homme	0,3	0,3	99,5	100,0	258 062
	Femme	0,1	0,5	99,4	100,0	98 039
	Ensemble	0,2	0,3	99,4	100,0	356 101
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	12,6	0,8	86,6	100,0	519 246
	Femme	15,5	1,5	83,0	100,0	207 932
	Ensemble	13,4	1,0	85,5	100,0	727 178

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.3. Caractéristiques des logements des ménages dirigés par des personnes âgées

Cette section présente les caractéristiques et les conditions de logement des ménages dirigés par les personnes âgées, notamment le statut d'occupation, la nature du logement et le type d'habitation.

5.3.1. Type d'habitation des ménages dirigés par des personnes âgées

Les résultats consignés dans le Tableau 5.7 indiquent que la majorité des ménages dirigés par les personnes âgées résident dans des maisons simples (40,6%), des concessions/cours communes (28,8%) ou des logements en bande (14,0%).

En ce qui concerne la répartition par sexe, 44,2% des ménages dirigés par des femmes âgées résident dans des maisons simples, et 24,3% dans des concessions. Pour les ménages dirigés par des hommes âgés, ces chiffres sont respectivement de 39,1% et 30,5%.

Concernant la répartition par milieu de résidence, il est observé que dans les zones rurales, les ménages dirigés par des personnes âgées résident majoritairement dans des maisons simples (50,6%) ou des concessions (27,3%). Dans les autres villes, les ménages habitent principalement dans des maisons simples (36,3%), des concessions (31,5%), des logements en bande (16,8%) et des villas (13,6%). Cette tendance est similaire à Abidjan, avec cependant une part plus importante d'appartements (10,6%).

Tableau 5.7 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type de construction

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Type de construction								Effectif
		Villa	Maison simple	Logement en bande	Appartement dans un immeuble	Concession/co ur commune	Case traditionnelle	Baraque	Total	
Abidjan ville	H	18,8	22,1	18,8	10,5	27,8	0,0	2,0	100,0	97 841
	F	16,4	21,7	21,4	10,9	28,3	0,0	1,3	100,0	40 134
	E	18,1	22,0	19,6	10,6	28,0	0,0	1,8	100,0	137 975
Autres villes	H	14,3	35,3	16,3	0,6	32,1	0,8	0,5	100,0	164 799
	F	11,9	38,5	18,2	0,5	29,9	0,6	0,4	100,0	70 217
	E	13,6	36,3	16,8	0,6	31,5	0,8	0,5	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	15,9	30,4	17,2	4,3	30,5	0,5	1,1	100,0	262 640
	F	13,5	32,4	19,3	4,3	29,3	0,4	0,8	100,0	110 351
	E	15,2	31,0	17,9	4,3	30,2	0,5	1,0	100,0	372 991
Rural	H	7,1	48,0	9,5	0,1	30,5	3,9	0,9	100,0	258 807
	F	7,7	57,5	11,1	0,1	18,7	4,2	0,7	100,0	98 172
	E	7,3	50,6	10,0	0,1	27,3	4,0	0,9	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	11,6	39,1	13,4	2,2	30,5	2,2	1,0	100,0	521 447
	F	10,8	44,2	15,5	2,3	24,3	2,2	0,7	100,0	208 523
	E	11,3	40,6	14,0	2,2	28,8	2,2	0,9	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.3.2. Nature des logements des ménages dirigés par des personnes âgées

La nature des matériaux de construction des murs est un indicateur de la qualité et de la précarité¹ de l'habitat. L'analyse des résultats (Tableau 5.8) montre que parmi les ménages dirigés par les personnes âgées, 17,2% vivent dans des logements dont les murs sont en matériaux précaires ou fragiles.

Les ménages dirigés par des hommes âgés sont plus souvent logés dans des habitats précaires (18,9%) que ceux dirigés par des femmes (12,9%), et cette situation se vérifie indépendamment du milieu de résidence.

L'analyse selon le milieu de résidence met en lumière des disparités. Les ménages dirigés par des personnes âgées résidant dans des logements précaires se trouvent majoritairement en milieu rural (27,7%), contre 8,4% dans les autres villes et 4,9% à Abidjan.

¹ Les matériaux de construction des murs des logements sont dits précaires lorsqu'ils incluent le bois, les tôles, les plastiques ou bâches, le banco ou terre battue. Les matériaux non précaires prennent en compte les géo béton (brique en terre, mélangée avec du ciment, fabriquée par une machine), le semi-dur (briques en terre avec des joints, en ciment ou banco recouvert de ciment) et les murs en dur (pierre, briques de ciment, béton, etc.).

Tableau 5.8 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon la nature du logement

Milieu de résidence et sexe		Nature des murs					
		Matériaux précaires		Matériaux non précaires		Total	Effectif
		Effectif	(%)	Effectif	(%)		
Abidjan ville	Homme	5 039	5,2	92 802	94,8	100,0	97 841
	Femme	1 688	4,2	38 446	95,8	100,0	40 134
	Ensemble	6 727	4,9	131 248	95,1	100,0	137 975
Autres villes	Homme	15 795	9,6	149 004	90,4	100,0	164 799
	Femme	4 040	5,8	66 177	94,2	100,0	70 217
	Ensemble	19 835	8,4	215 181	91,6	100,0	235 016
Ensemble Urbain	Homme	20 834	7,9	241 806	92,1	100,0	262 640
	Femme	5 728	5,2	104 623	94,8	100,0	110 351
	Ensemble	26 562	7,1	346 429	92,9	100,0	372 991
Rural	Homme	77 764	30,0	181 043	70,0	100,0	258 807
	Femme	21 102	21,5	77 070	78,5	100,0	98 172
	Ensemble	98 866	27,7	258 113	72,3	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	Homme	98 598	18,9	422 849	81,1	100,0	521 447
	Femme	26 830	12,9	181 693	87,1	100,0	208 523
	Ensemble	125 428	17,2	604 542	82,8	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.3.3. Statut d'occupation des ménages dirigés par des personnes âgées

La plupart des ménages dirigés par les personnes âgées vivent dans leur propre logement (77,3% sont propriétaires). On note cependant que 15,2% de ces ménages habitent des logements en location simple (Tableau 5.9). Les ménages dirigés par les hommes âgés sont légèrement plus nombreux à être propriétaires (78,2%) que ceux dirigés par des femmes âgées (75,1%).

En milieu rural, la majorité des ménages dirigés par des personnes âgées (91,6%) sont propriétaires. Cette proportion est de 73,8% dans les autres villes et chute à 46,1% à Abidjan. C'est donc à Abidjan que l'on trouve la plus grande proportion de ménages dirigés par des personnes âgées vivant en location (47,3%).

Tableau 5.9 : Répartition (%) des ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Statut d'occupation						Total	Effectif
		Propriétaire	Location-vente	Location simple	Logement de fonction	Logement gratuit	Propriétaire à terme		
Abidjan ville	H	44,5	2,8	48,8	0,8	2,4	0,6	100,0	97 841
	F	49,9	2,3	43,5	0,4	3,2	0,7	100,0	40 134
	E	46,1	2,7	47,3	0,7	2,6	0,6	100,0	137 975
Autres villes	H	74,5	1,8	18,0	0,7	4,3	0,7	100,0	164 799
	F	72,1	1,5	15,9	0,2	9,3	1,1	100,0	70 217
	E	73,8	1,7	17,4	0,5	5,8	0,8	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	63,3	2,2	29,5	0,7	3,6	0,7	100,0	262 640
	F	64,0	1,8	25,9	0,3	7,1	0,9	100,0	110 351
	E	63,5	2,0	28,4	0,6	4,6	0,8	100,0	372 991
Rural	H	93,2	0,3	1,5	0,4	3,5	1,0	100,0	258 807
	F	87,5	0,2	1,1	0,1	9,7	1,4	100,0	98 172
	E	91,6	0,2	1,4	0,4	5,2	1,1	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	78,2	1,2	15,6	0,6	3,5	0,9	100,0	521 447
	F	75,1	1,0	14,2	0,2	8,3	1,1	100,0	208 523
	E	77,3	1,2	15,2	0,5	4,9	0,9	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.4. Commodités des ménages dirigés par des personnes âgées

Cette partie examine l'accès des ménages dirigés par des personnes âgées aux services de base : sources d'éclairage, approvisionnement en eau de boisson et type de lieu d'aisance.

5.4.1. Principale source d'éclairage des ménages dirigés par des personnes âgées

L'utilisation d'une source de lumière constante et fiable est essentielle. La plupart des ménages dirigés par les personnes âgées utilisent une source d'énergie continue : 73,2% sont connectés au réseau électrique public (CIE), 12,6% utilisent des panneaux solaires et 0,6% un groupe électrogène (Tableau 5.10). Toutefois, 13,6% de ces ménages n'ont pas accès à une source d'électricité continue, 12,5% utilisant principalement des torches.

À Abidjan, la quasi-totalité (98,9%) des ménages dirigés par des personnes âgées a accès à l'électricité du réseau. Cette proportion est de 87,8% dans les autres villes et de seulement 53,7% en milieu rural. L'utilisation de panneaux solaires est une alternative plus fréquente en milieu rural (21,8%).

Tableau 5.10 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le mode d'éclairage

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Principale source d'éclairage								
		Électricité (CIE)	Groupe électrogène	Panneau solaire	Lampe (à pétrole, à gaz, à huile)	Bois de chauffe	Torche	Autres	Total	Effectif
Abidjan ville	H	98,8	0,3	0,2	0,1	0,0	0,5	0,0	100,0	97 841
	F	99,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,4	0,0	100,0	40 134
	E	98,9	0,3	0,2	0,1	0,0	0,5	0,0	100,0	137 975
Autres villes	H	86,1	0,5	7,3	0,5	0,1	5,4	0,1	100,0	164 799
	F	91,8	0,4	2,4	0,5	0,1	4,9	0,1	100,0	70 217
	E	87,8	0,4	5,8	0,5	0,1	5,2	0,1	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	90,8	0,4	4,7	0,4	0,1	3,6	0,1	100,0	262 640
	F	94,5	0,3	1,6	0,3	0,0	3,3	0,1	100,0	110 351
	E	91,9	0,4	3,8	0,3	0,1	3,5	0,1	100,0	372 991
Rural	H	50,8	1,0	26,0	1,2	0,3	20,5	0,1	100,0	258 807
	F	61,2	0,6	10,9	1,4	0,3	25,5	0,1	100,0	98 172
	E	53,7	0,9	21,8	1,3	0,3	21,9	0,1	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	71,0	0,7	15,2	0,8	0,2	12,0	0,1	100,0	521 447
	F	78,8	0,4	5,9	0,8	0,2	13,7	0,1	100,0	208 523
	E	73,2	0,6	12,6	0,8	0,2	12,5	0,1	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.4.2. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages dirigés par des personnes âgées

L'accès à une source d'eau améliorée est crucial. Les résultats (Tableau 5.11) montrent que la majorité des ménages dirigés par les personnes âgées utilisent une source d'eau de boisson améliorée (88,3%). Cette proportion est de 92,0% pour les ménages dirigés par les femmes âgées et 86,8% pour ceux dirigés par des hommes.

L'analyse par milieu de résidence révèle que la quasi-totalité des ménages dirigés par des personnes âgées à Abidjan s'approvisionne à une source d'eau améliorée (99,3%). Cette proportion s'élève à 90,9% dans les autres villes et à 82,2% en milieu rural.

Tableau 5.11 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Principale source d'approvisionnement en eau de boisson					
		Source d'eau de boisson améliorée		Source d'eau de boisson non améliorée		Total	Effectif
		Effectif	(%)	Effectif	(%)		
Abidjan ville	H	97 129	99,3	712	0,7	100,0	97 841
	F	39 916	99,5	218	0,5	100,0	40 134
	E	137 045	99,3	930	0,7	100,0	137 975
Autres villes	H	148 516	90,1	16 283	9,9	100,0	164 799
	F	65 081	92,7	5 136	7,3	100,0	70 217
	E	213 597	90,9	21 419	9,1	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	245 645	93,5	16 995	6,5	100,0	262 640
	F	104 997	95,1	5 354	4,9	100,0	110 351
	E	350 642	94,0	22 349	6,0	100,0	372 991
Rural	H	206 789	79,9	52 018	20,1	100,0	258 807
	F	86 818	88,4	11 354	11,6	100,0	98 172
	E	293 607	82,2	63 372	17,8	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	452 434	86,8	69 013	13,2	100,0	521 447
	F	191 815	92,0	16 708	8,0	100,0	208 523
	E	644 249	88,3	85 721	11,7	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.4.3. Type de lieu d'aisance des ménages dirigés par des personnes âgées

L'accès à des toilettes améliorées est un enjeu de santé publique. Les résultats indiquent que 54,8% des ménages dirigés par les personnes âgées disposent d'installations sanitaires améliorées (Tableau 5.12). L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre peu de différence.

Des disparités importantes émergent entre les milieux. En milieu rural, seulement 34,0% des ménages dirigés par des personnes âgées utilisent des installations sanitaires améliorées, contre 64,1% dans les autres villes et 93,1% à Abidjan. La défécation à l'air libre, pratique à haut risque sanitaire, concerne 19,7% des ménages dirigés par des personnes âgées au niveau national, mais cette proportion grimpe à 34,0% en milieu rural.

Tableau 5.12 : Répartition (%) des ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type de toilette

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Principal lieu d'aisance					
		Installations sanitaires améliorées		Installations sanitaires améliorées non améliorées		Total	Effectif
		Effectif	(%)	Effectif	(%)		
Abidjan ville	H	90 796	92,8	7 045	7,2	100,0	97 841
	F	37 649	93,8	2 485	6,2	100,0	40 134
	E	128 445	93,1	9 530	6,9	100,0	137 975
Autres villes	H	105 140	63,8	59 659	36,2	100,0	164 799
	F	45 476	64,8	24 741	35,2	100,0	70 217
	E	150 616	64,1	84 400	35,9	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	195 936	74,6	66 704	25,4	100,0	262 640
	F	83 125	75,3	27 226	24,7	100,0	110 351
	E	279 061	74,8	93 930	25,2	100,0	372 991
Rural	H	87 949	34,0	170 858	66,0	100,0	258 807
	F	33 277	33,9	64 895	66,1	100,0	98 172
	E	121 226	34,0	235 753	66,0	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	283 885	54,4	237 562	45,6	100,0	521 447
	F	116 402	55,8	92 121	44,2	100,0	208 523
	E	400 287	54,8	329 683	45,2	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

5.5. Indice de bien-être des ménages dirigés par les personnes âgées

Le RGPH 2021 a permis d'apprécier le niveau de bien-être économique des ménages en construisant un indice de bien-être économique. C'est un indicateur construit en se basant essentiellement sur les biens et les équipements possédés par les ménages.

Il en ressort que 41,1% des ménages dirigés par les personnes âgées sont classés comme pauvres (Tableau 5.13), dont 19,7% sont très pauvres et 21,4% pauvres. Les ménages de niveau de vie moyen représentent 20,6%, tandis que les riches et très riches sont respectivement 18,7% et 19,5%.

En considérant le sexe, les ménages dirigés par les hommes sont légèrement plus nombreux à être classés parmi les pauvres (42,3%) que ceux dirigés par des femmes (38,4%).

L'analyse selon le milieu de résidence montre des disparités économiques importantes. La pauvreté est très prédominante en milieu rural, où 70,2% des ménages dirigés par des personnes âgées sont pauvres ou très pauvres. En comparaison, cette proportion est de seulement 0,4% à Abidjan et 21,2% dans les autres villes. Ces chiffres soulignent la forte vulnérabilité économique des personnes âgées en milieu rural.

Tableau 5.13 : Répartition (%) des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le niveau de vie du ménage

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Quintile de bien-être économique						Effectif
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Total	
Abidjan ville	H	0,1	0,3	2,4	29,4	67,8	100,0	97 841
	F	0,1	0,3	2,1	29,5	68,0	100,0	40 134
	E	0,1	0,3	2,3	29,4	67,9	100,0	137 975
Autres villes	H	8,4	13,8	28,7	30,0	19,1	100,0	164 799
	F	5,0	13,7	33,2	32,5	15,6	100,0	70 217
	E	7,4	13,8	30,0	30,8	18,0	100,0	235 016
Ensemble Urbain	H	5,3	8,8	18,9	29,8	37,2	100,0	262 640
	F	3,2	8,8	21,9	31,4	34,7	100,0	110 351
	E	4,7	8,8	19,8	30,3	36,5	100,0	372 991
Rural	H	36,7	34,1	20,8	6,4	2,0	100,0	258 807
	F	32,2	36,0	23,3	7,0	1,5	100,0	98 172
	E	35,5	34,7	21,5	6,6	1,8	100,0	356 979
Ensemble Côte d'Ivoire	H	20,9	21,4	19,8	18,2	19,7	100,0	521 447
	F	16,8	21,6	22,6	19,9	19,0	100,0	208 523
	E	19,7	21,4	20,6	18,7	19,5	100,0	729 970

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

CHAPITRE VI

PERSONNES AGEES ET LE HANDICAP

- 
- 6.1. Volume et prévalence du handicap chez les personnes âgées**
 - 6.2. Prévalence du type de handicap chez les personnes âgées en situation de handicap**

CHAPITRE VI : PERSONNES AGEES ET LE HANDICAP

Le vieillissement s'accompagne souvent d'une augmentation de la prévalence des incapacités et des maladies chroniques, pouvant conduire à des situations de handicap. Ce chapitre vise à analyser la prévalence du handicap parmi les personnes âgées en Côte d'Ivoire, ainsi que les types de handicaps les plus fréquents au sein de cette population. Comprendre l'interaction entre l'âge et le handicap est crucial pour adapter les politiques de santé et de protection sociale.

6.1. Volume et prévalence du handicap chez les personnes âgées

Au niveau national, les données du RGPH 2021 indiquent que 8,3% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent avec au moins un handicap (Tableau 6.1). La prévalence du handicap est quasiment identique entre les sexes : 8,1% chez les hommes âgés et 8,4% chez les femmes âgées, ce qui se traduit par un rapport de masculinité de 100,9 hommes handicapés pour 100 femmes handicapées dans cette tranche d'âge.

L'analyse par milieu de résidence met en évidence des variations. La prévalence du handicap chez les personnes âgées est plus élevée en milieu rural (9,2%) qu'en milieu urbain. Au sein des zones urbaines, elle est de 8,0% dans les autres villes et de 6,1% à Abidjan. Cette plus forte prévalence en milieu rural pourrait être liée à un accès plus limité aux services de santé préventifs et curatifs tout au long de la vie, à des conditions de travail plus pénibles ou à des facteurs environnementaux spécifiques.

Concernant le rapport de masculinité du handicap chez les personnes âgées, il est de 97,7 hommes pour 100 femmes en milieu rural et de 99,4 dans les autres villes, indiquant une légère prédominance féminine du handicap dans ces milieux. En revanche, à Abidjan, le handicap affecte davantage les hommes âgés, avec un rapport de masculinité de 121,6.

Tableau 6.1 : Prévalence (%) du handicap chez les personnes âgées de 60 et plus par milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et sexe		Prévalence du handicap chez les personnes âgées						Rapport de masculinité
		Sans handicap		En situation de handicap		Total		
		Effectif	(%)	Effectif	(%)	Total	(%)	
Abidjan ville	H	103 044	93,7	6 874	6,3	109 918	100,0	121,6
	F	88 412	94,0	5 651	6,0	94 063	100,0	
	E	191 456	93,9	12 525	6,1	203 981	100,0	
Autres villes	H	180 745	92,2	15 321	7,8	196 066	100,0	99,4
	F	173 764	91,9	15 413	8,1	189 177	100,0	
	E	354 509	92,0	30 734	8,0	385 242	100,0	
Ensemble Urbain	H	283 789	92,7	22 195	7,3	305 984	100,0	108,0
	F	262 176	92,6	21 064	7,4	283 240	100,0	
	E	545 965	92,7	43 259	7,3	589 223	100,0	
Rural	H	292 545	91,0	28 864	9,0	321 408	100,0	97,7
	F	286 726	90,7	29 548	9,3	316 274	100	
	E	579 271	90,8	58 412	9,2	637 683	100,0	
Ensemble Côte d'Ivoire	H	576 334	91,9	51 058	8,1	627 392	100,0	100,9
	F	548 901	91,6	50 613	8,4	599 514	100,0	
	E	1 125 235	91,7	101 671	8,3	1 226 906	100,0	

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

La situation de handicap chez les personnes âgées qui sont également chefs de ménage peut accentuer leur isolement social et aggraver leurs difficultés financières, en raison d'une perte ou d'une réduction de leur capacité à travailler et à subvenir aux besoins du foyer. Parmi les personnes âgées chefs de ménage, 8,4% sont affectées par un handicap (Tableau 6.2). Fait notable, les hommes âgés chefs de ménage sont plus souvent concernés par le handicap que les femmes âgées chefs de ménage, avec un rapport de masculinité très élevé de 204,7 hommes pour 100 femmes. Cette tendance se maintient dans tous les milieux de résidence.

Une analyse par milieu de résidence révèle que le handicap chez les personnes âgées chefs de ménage est plus fréquent en milieu rural. En effet, 14,2% des chefs de ménage âgés en milieu rural vivent avec un handicap, alors que cette proportion est de 13,9% dans les autres villes et chute à seulement 2,4% à Abidjan.

Tableau 6.2 : Prévalence (%) du handicap chez des personnes âgées de 60 et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence et sexe du ménage		Prévalence du handicap chez les personnes âgées chef de ménage						
		Sans handicap		En situation de handicap		Total		Rapport de masculinité
		Effectif	(%)	Effectif	(%)	Total	(%)	
Abidjan ville	H	252 764	97,7	6 043	2,3	258 807	100,0	224,6
	F	95 482	97,3	2 690	2,7	98 172	100,0	
	E	348 246	97,6	8 733	2,4	356 979	100,0	
Autres villes	H	85 272	87,2	12 569	12,8	97 841	100,0	191,6
	F	33 574	83,7	6 560	16,3	40 134	100,0	
	E	118 846	86,1	19 129	13,9	137 975	100,0	
Ensemble Urbain	H	338 036	94,8	18 612	5,2	356 648	100,0	201,2
	F	129 056	93,3	9 250	6,7	138 306	100,0	
	E	467 092	94,4	27 862	5,6	494 954	100,0	
Rural	H	142 264	86,3	22 535	13,7	164 799	100,0	207,7
	F	59 367	84,5	10 850	15,5	70 217	100,0	
	E	201 631	85,8	33 385	14,2	235 016	100,0	
Ensemble Côte d'Ivoire	H	480 300	92,1	41 147	7,9	521 447	100,0	204,7
	F	188 423	90,4	20 100	9,6	208 523	100,0	
	E	668 723	91,6	61 247	8,4	729 970	100,0	

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

6.2. Prévalence du type de handicap chez les personnes âgées en situation de handicap

L'analyse du Tableau 6.3, qui détaille la prévalence des différents types de handicap parmi les personnes âgées déjà identifiées comme étant en situation de handicap, montre que les limitations les plus fréquentes sont la malvoyance (38,1%), les handicaps des membres inférieurs (26,3%) et ceux des membres supérieurs (17,3%). Ces trois types de limitations fonctionnelles représentent donc la majorité des handicaps déclarés par les personnes âgées.

Cette même tendance générale (prédominance de la malvoyance et des handicaps moteurs des membres inférieurs et supérieurs) est constatée quels que soient le sexe et le milieu de résidence, bien que des variations dans les proportions exactes puissent exister. Par exemple, en milieu rural, la malvoyance (22,3% des personnes âgées handicapées) et le handicap des membres inférieurs (14,8%) sont particulièrement fréquents. À Abidjan, la malvoyance reste le handicap le plus courant (4,5% des personnes âgées handicapées), mais les handicaps moteurs des membres inférieurs (3,3%) et supérieurs (2,0%) sont également significatifs.

Tableau 6.3 : Prévalence (%) du type de handicap chez les personnes âgées de 60 ans et plus en situation de handicap

Milieu de résidence et sexe		Type de handicap										
		Malvoyant	Membres inférieurs	Membres supérieurs	Malentendant	Sourd	Muet	Non-voyant	Handicap mental ou psychique	Bègue	Albinos	Autre handicap
Abidjan ville	H	2,6	1,6	1,1	0,6	0,1	0,0	0,6	0,4	0,2	0,1	0,7
	F	2,0	1,6	0,9	0,5	0,1	0,0	0,3	0,4	0,1	0,0	0,7
	E	4,5	3,3	2,0	1,1	0,2	0,1	0,9	0,7	0,2	0,1	1,4
Autres villes	H	5,7	3,8	2,4	1,9	0,5	0,1	1,3	0,9	0,4	0,1	1,0
	F	5,6	4,4	2,8	2,2	0,5	0,1	1,0	0,9	0,1	0,1	1,1
	E	11,3	8,2	5,2	4,1	0,9	0,2	2,2	1,8	0,5	0,3	2,0
Ensemble Urbain	H	8,3	5,4	3,5	2,5	0,6	0,1	1,8	1,2	0,5	0,2	1,7
	F	7,6	6,0	3,7	2,7	0,6	0,1	1,3	1,3	0,2	0,2	1,7
	E	15,9	11,4	7,2	5,2	1,1	0,3	3,1	2,5	0,8	0,4	3,4
Rural	H	11,1	6,8	4,5	4,1	0,9	0,2	2,8	1,6	0,7	0,2	2,0
	F	11,2	8,0	5,5	5,0	1,1	0,2	2,1	1,9	0,3	0,2	2,3
	E	22,3	14,8	10,1	9,1	2,0	0,4	4,9	3,5	1,0	0,4	4,2
Ensemble Côte d'Ivoire	H	19,4	12,3	8,0	6,5	1,5	0,3	4,6	2,8	1,2	0,4	3,6
	F	18,7	14,0	9,2	7,8	1,6	0,3	3,4	3,1	0,5	0,3	4,0
	E	38,1	26,3	17,3	14,3	3,1	0,6	8,0	6,0	1,7	0,8	7,6

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

Lorsque l'on examine le type de handicap le plus fréquent chez les personnes âgées qui sont chefs de ménage (Tableau 6.4), la **malvoyance** reste la limitation la plus courante, affectant **39,4%** d'entre eux. En dehors de ce type de handicap, les personnes âgées chefs de ménage sont fréquemment atteintes de handicaps affectant la mobilité, notamment des **membres inférieurs (25,5%)** et des **membres supérieurs (16,7%)**. Cette concentration de handicaps visuels et moteurs chez les chefs de ménage âgés peut avoir des implications directes sur leur capacité à gérer les activités quotidiennes du ménage et à maintenir leur autonomie.

Tableau 6.4 : Prévalence (%) du type de handicap chez les personnes âgées de 60 ans et plus chef de ménage en situation de handicap

Milieu de résidence et sexe du chef de ménage		Type de handicap										
		Malvoyant	Membres inférieurs	Membres supérieurs	Malentendant	Sourd	Muet	Non-voyant	Handicap mental ou psychique	Bègue	Albinos	Autre handicap
Abidjan ville	H	3,8	2,4	1,5	0,8	0,1	0,1	0,8	0,5	0,2	0,1	1,0
	F	1,6	1,3	0,7	0,4	0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,6
	E	5,4	3,6	2,2	1,2	0,2	0,1	1,0	0,8	0,3	0,1	1,6
Autres villes	H	8,0	5,0	3,2	2,4	0,5	0,1	1,6	1,0	0,5	0,2	1,3
	F	4,1	3,1	2,0	1,4	0,3	0,0	0,5	0,6	0,1	0,1	0,8
	E	12,1	8,1	5,1	3,8	0,8	0,1	2,1	1,6	0,6	0,2	2,1
Ensemble Urbain	H	11,7	7,4	4,7	3,2	0,7	0,2	2,4	1,6	0,8	0,3	2,4
	F	5,7	4,4	2,6	1,7	0,3	0,1	0,7	0,8	0,1	0,1	1,4
	E	17,5	11,8	7,3	5,0	1,0	0,2	3,1	2,4	0,9	0,4	3,7
Rural	H	14,9	8,7	5,8	5,1	1,1	0,2	3,2	1,7	0,9	0,3	2,6
	F	7,1	5,0	3,6	3,0	0,6	0,1	0,9	0,9	0,1	0,1	1,4
	E	22,0	13,7	9,3	8,1	1,7	0,3	4,1	2,7	1,0	0,3	4,0
Ensemble Côte d'Ivoire	H	26,6	16,1	10,5	8,3	1,7	0,3	5,6	3,3	1,7	0,5	5,0
	F	12,8	9,4	6,2	4,8	1,0	0,1	1,6	1,7	0,3	0,2	2,8
	E	39,4	25,5	16,7	13,1	2,7	0,5	7,2	5,1	2,0	0,7	7,8

Note : H désigne Homme, F désigne Femme, et E désigne Ensemble.

Source : ANStat, RGPH 2021

CONCLUSION

La population de la Côte d'Ivoire demeure encore jeune, bien que la proportion de personnes âgées augmente régulièrement. Les personnes âgées représentent 4,2% de la population totale recensée en Côte d'Ivoire en 2021. Le RGPH 2021 a dénombré 1 226 906 personnes âgées, dont 627 392 hommes et 599 514 femmes. Les personnes âgées qui parviennent à atteindre le 4ème âge (80 ans et plus) sont très peu nombreuses. Elles constituent 10,7% de la population des personnes âgées contre 89,3% pour les personnes du 3ème âge (60-79 ans), traduisant un niveau de mortalité élevé aux âges avancés.

La population des personnes âgées n'a cessé d'augmenter depuis le premier recensement réalisé par la Côte d'Ivoire en 1975. En effet, l'effectif des personnes âgées qui était de 233 234 en 1975 a atteint au dernier recensement 1 226 906 personnes âgées en 2021. De 1975 à 2021, en l'espace de 46 ans, la population des personnes âgées a été donc multipliée par 5, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 3,7% par an.

Les conditions de vie des personnes âgées ne sont pas reluisantes. La majorité d'entre elles ne savent ni lire ni écrire dans une langue quelconque. En effet, moins de trois personnes âgées sur dix (26,8%) sont alphabétisées. Par ailleurs, 76,6% des personnes âgées ne sont pas instruites. Cette situation accentue leur dépendance et réduit leur autonomie, en les empêchant généralement d'améliorer leur qualité de vie. Elles ne peuvent pas accéder à des emplois décents et moins pénibles, à l'information ou lire leurs prescriptions médicales ou légales, etc.

Ayant probablement accès à des emplois relativement contraignants physiquement dus à leur faible niveau d'instruction, et en dépit du poids de leur âge, de nombreuses personnes âgées continuent de travailler. Parmi celles-ci, 51,8% exercent une activité agricole, et elles travaillent pour la majorité des cas pour leur propre compte (77,5%). Les commodités des ménages dirigés par les personnes âgées témoignent également de leurs conditions de vie difficiles. On relève que 17,2% des ménages dirigés par les personnes âgées ont des murs construits avec des matériaux précaires et fragiles et 13,6% d'entre eux n'ont pas accès à une source d'électricité continue, dont 12,5% d'entre eux continuent d'utiliser les torches comme principale source d'éclairage. Par ailleurs, 11,7% des ménages dirigés par les personnes âgées n'ont pas accès à une source d'eau de boisson améliorée et pratiquement la moitié (45,2%) n'utilisent pas des installations sanitaires améliorées. En plus, 41,1% des ménages dirigés par les personnes âgées ont un faible indice de bien-être économique, dont 19,7% sont classés dans la catégorie très pauvre.

La Côte d'Ivoire n'a pas encore entamé le processus de vieillissement de sa population au sens strict où les personnes âgées dépasseraient une part critique de la population totale. Toutefois, dans un contexte de paupérisation où les solidarités familiales s'étiolent, combiné à la relative faiblesse des politiques sociales spécifiquement dédiées aux personnes âgées et à une urbanisation rapide, la croissance soutenue des effectifs de personnes âgées pose un double défi sociétal. En effet, l'État ivoirien et les familles doivent continuer de répondre aux besoins croissants des jeunes en matière d'éducation, de santé et d'emploi, tout en satisfaisant de manière adéquate les besoins spécifiques des personnes âgées, dont le nombre et la proportion continueront d'augmenter dans les décennies à venir.

Pour répondre efficacement aux besoins des personnes âgées et prévenir une dégradation de leurs conditions de vie, l'État ivoirien devrait anticiper les répercussions de cet accroissement numérique en mettant en œuvre et en renforçant des politiques sociales ciblées. Cela implique notamment un renforcement du système de santé, avec des infrastructures, des services gériatriques adaptés et des programmes de prévention et de prise en charge des maladies chroniques courantes chez les personnes âgées. À cela s'ajoutent la nécessité de développer des régimes de retraite plus inclusifs et des programmes de sécurité sociale robustes pour garantir une sécurité financière aux aînés, ainsi que l'adaptation des politiques publiques dans les domaines du logement, des transports, et de l'accès aux services, afin de permettre aux personnes âgées de vieillir dans la dignité et le bien-être.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Attané Anne (2011), « La notion d'aînesse sociale a-t-elle encore un sens dans les contextes contemporains ouest-africains ? », IRD-Laboratoire Population-Environnement-Développement, Université de Provence, Marseille, France, 8 p.

Bakayoko M. et Djeni K. C. (2015), « Personnes âgées et situation de vulnérabilité : cas de la Côte d'Ivoire », 7ème Conférence Africaine sur la population, 27 p.

INS (1998), Recensement Général de la Population et de L'habitation (RGPH-98), thème 11 : Situation socioéconomiques des personnes âgées, 103 p + annexes.

Kouamé Aka (1990), « Le vieillissement de la population en Afrique », Programme de population, Éducation et Société, Division des sciences sociales, Ottawa, CRDI, 53 p.

Michel Loriaux (2002), « Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ? », Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés/Actes de la 27e Chaire Quételet 2001, Louvain-la-Neuve, 29 mai-1er juin 2001 et des 4e journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF. – Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, Paris, Le Harmattan, pp. 25-43.

Muriel Sajoux (2015), « Introduction : penser les vieillesse à l'aune des diversités africaines », in Mondes en Développement, De Boeck Supérieur, Vol. 43-2015/3-n°171, pp. 7-10.

Muriel Sajoux, Valerie Golaz et Cecile Lefevre (2015), « L'Afrique, un continent jeune et hétérogène appelé à vieillir : enjeux en matière de protection sociale des personnes âgées », in Mondes en Développement, De Boeck Supérieur, Vol. 43-2015/3-n°171, pp. 11-30.

OMS (2022), « Vieillissement et santé » : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health#:~:text=Entre%202015%20et%202050%2C%20la,%20revenu%20faible%20ou%20intermédiaire>

OMS (2013), « Promotion du vieillissement en bon état de santé dans la Région africaine », disponible sur le site : <https://www.afro.who.int/fr/news/promotion-du-vieillissement-en-bon-etat-de-sante-dans-la-region-africaine>.

Philippe Antoine (2007), « Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle », in Centre Population et Développement, Les collections du CEPED, Paris, pp. 9-18.

Philippe Antoine et Valérie Golaz (2010), « Vieillir au Sud : une grande variété de situations », in Autrepart, Éditions Presses de Sciences Po, 2010/1 (n° 53), pp. 3-15.

Valerie Golaz, Laurent Nowik et Muriel Sajoux (2012), « L'Afrique, un continent jeune face au défi du vieillissement », Population et Société, n° 491 Juillet-août 2012, 4 p.

TABLE DES MATIÈRES

TITRE	PAGE
PRÉFACE	7
AVANT PROPOS	9
AVERTISSEMENT	10
SIGLES ET ABREVIATIONS	11
LISTE DES TABLEAUX	12
LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES	15
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	16
INTRODUCTION	17
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS CONCEPTUELS	20
1.1. Contexte de l'étude	22
1.1.1. Contexte démographique	22
1.1.2. Contexte socioculturel	23
1.1.3. Contexte sociopolitique	24
1.2. Définition des concepts	25
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AGEES	28
2.1. Niveau de vieillissement de la population et répartition spatiale	30
2.1.1. Volume et poids démographique des personnes âgées	30
2.1.2. Répartition spatiale des personnes âgées	34
2.1.3. Structure par âge et par sexe	34
2.2. Caractéristiques du vieillissement de la population	36
2.2.1. Indice de vieillissement	36
2.2.2. Indice de longévité	37
2.3. Dynamique de la population des personnes âgées	38
2.3.1. Évolution de la population des personnes âgées de 1975 à 2021	38
2.3.2. Mortalité des personnes âgées	39
2.3.2.1. Quotient de mortalité des personnes âgées	39
2.3.2.2. Espérance de vie des personnes âgées	40
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES PERSONNES AGEES	42
3.1. Statut matrimonial des personnes âgées	44
3.2. Alphabétisation des personnes âgées	45
3.3. Niveau d'instruction des personnes âgées	46
3.4. Religion des personnes âgées	47
3.5. Nationalité et groupes ethniques des personnes âgées	48
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES	52
4.1. Situation d'occupation des personnes âgées	54
4.2. Situation de la main-d'œuvre des personnes âgées	55
4.3. Branches d'activités des personnes âgées	55
4.4. Situation dans la profession des personnes âgées	56
CHAPITRE V : CADRE DE VIE DES PERSONNES AGEES	58
5.1. Situation de dépendance vis-à-vis du chef de ménage	60
5.2. Situation spécifique des personnes âgées chefs de ménage	61
5.2.1. Statut matrimonial des personnes âgées chefs de ménage	61
5.2.2. Taille des ménages dirigés par les personnes âgées	62
5.2.3. Situation d'occupation des personnes âgées chefs de ménage	63

TABLE DES MATIÈRES

TITRE	PAGE
5.2.4. Branches d'activités des personnes âgées chefs de ménage	64
5.2.5. Situation dans la profession des personnes âgées chefs de ménage	65
5.3. Caractéristiques des logements des ménages dirigés par des personnes âgées	66
5.3.1. Type d'habitation des ménages dirigés par des personnes âgées	66
5.3.2. Nature des logements des ménages dirigés par des personnes âgées	67
5.3.3. Statut d'occupation des ménages dirigés par des personnes âgées	68
5.4. Commodités des ménages dirigées par des personnes âgées	69
5.4.1. Principale source d'éclairage des ménages dirigés par des personnes âgées	69
5.4.2. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages dirigés par des personnes âgées	70
5.4.3. Type de lieu d'aisance des ménages dirigés par des personnes âgées	71
5.5. Indice de bien-être des ménages dirigés par les personnes âgées	72
CHAPITRE VI : PERSONNES AGEES ET LE HANDICAP	74
6.1. Volume et prévalence du handicap chez les personnes âgées	76
6.2. Prévalence du type de handicap chez les personnes âgées en situation de handicap	77
CONCLUSION	80
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	82
ANNEXES	86

Situation socio-économique des personnes âgées

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 11

ANNEXES



Tableau A.1 : Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées par région de résidence

Tableau A.2 : Proportion des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence

Tableau A.3 : Indice de longévité par région de résidence

Tableau A.4 : Répartition des personnes âgées par milieu de résidence selon les groupes d'âge

Tableau A.5 : Répartition de la population résidente et la population des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe

Tableau A.6 : Répartition des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge

Tableau A.7 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation

Tableau A.1 : Effectif et poids démographique (%) des personnes âgées par région de résidence

Régions de résidence	Effectif de la population résidente	Effectif de la population des personnes âgées de 60 ans et plus	Poids démographique (%)
N'zi	252 487	21 967	8,7
Bélier	413 270	31 289	7,6
Iffou	376 713	24 745	6,6
Moronou	436 142	27 476	6,3
Gbêkê	1 346 495	79 567	5,9
Gontougo	915 832	48 604	5,3
La Mé	722 978	37 989	5,3
District autonome de Yamoussoukro	415 020	21 257	5,1
Agnéby-Tiassa	861 677	41 618	4,8
Grands-Ponts	447 983	21 399	4,8
Hambol	605 399	28 785	4,8
Gôh	982 691	43 295	4,4
Sud-Comoé	778 768	34 257	4,4
Kabadougou	289 472	12 707	4,4
Marahoué	975 844	42 430	4,3
Bafing	262 497	11 257	4,3
Lôh-Djiboua	1 101 118	46 947	4,3
Poros	1 037 848	43 045	4,1
Indenié-Djuablin	713 941	28 996	4,1
Tonkpi	1 384 900	56 196	4,1
Bagoué	513 858	20 456	4,0
Haut-Sassandra	1 734 269	67 459	3,9
Folon	146 169	5 671	3,9
Boukani	426 434	16 539	3,9
Tchologo	602 421	23 210	3,9
District Autonome d'Abidjan	6 297 765	228 986	3,6
Béré	491 758	17 502	3,6
Guémon	929 746	32 620	3,5
Worodougou	428 259	14 585	3,4
Nawa	1 162 806	35 861	3,1
Gbôklê	458 245	13 328	2,9
Cavally	706 429	19 840	2,8
San-Pedro	1 057 428	27 024	2,6
Ensemble Côte d'Ivoire	29 276 660	1 226 906	4,2

Source : ANStat, RGPH 2021

Tableau A.2: Proportion des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence

Régions de résidence	Effectif de la population des personnes âgées de 60 ans et plus	Proportion (%)
District Autonome d'Abidjan	228 986	18,7
Gbêkê	79 567	6,5
Haut-Sassandra	67 459	5,5
Tonkpi	56 196	4,6
Gontougo	48 604	4,0
Lôh-Djiboua	46 947	3,8
Gôh	43 295	3,5
Poro	43 045	3,5
Marahoué	42 430	3,5
Agnéby-Tiassa	41 618	3,4
La Mé	37 989	3,1
Nawa	35 861	2,9
Sud-Comoé	34 257	2,8
Guémon	32 620	2,7
Bélier	31 289	2,6
Indenié-Djuablin	28 996	2,4
Hambol	28 785	2,3
Moronou	27 476	2,2
San-Pedro	27 024	2,2
Iffou	24 745	2,0
Tchologo	23 210	1,9
N'zi	21 967	1,8
Grands-Ponts	21 399	1,7
District Autonome de Yamoussoukro	21 257	1,7
Bagoué	20 456	1,7
Cavally	19 840	1,6
Béré	17 502	1,4
Boukani	16 539	1,3
Worodougou	14 585	1,2
Gbôklé	13 328	1,1
Kabadougou	12 707	1,0
Bafing	11 257	0,9
Folon	5 671	0,5
Ensemble Côte d'Ivoire	1 226 906	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

Tableau A.3 : Indice de longévité par région de résidence

Région de résidence	Population de 75 ans et plus	Population de 60 ans et plus	Indice de longévité
District Autonome d'Abidjan	32 297	228 986	14,1
Haut-Sassandra	13 069	67 459	19,4
Poro	9 299	43 045	21,6
Gbêkê	20 745	79 567	26,1
Indenié-Djuablin	6 431	28 996	22,2
Tonkpi	12 154	56 196	21,6
District Autonome de Yamoussoukro	4 575	21 257	21,5
Gontougo	12 024	48 604	24,7
San-Pedro	3 816	27 024	14,1
Kabadougou	2 687	12 707	21,1
N'zi	5 789	21 967	26,4
Marahoué	8 675	42 430	20,4
Sud-Comoé	7 014	34 257	20,5
Worodougou	3 156	14 585	21,6
Lôh-Djiboua	9 115	46 947	19,4
Agnéby-Tiassa	8 151	41 618	19,6
Gôh	8 752	43 295	20,2
Cavally	3 588	19 840	18,1
Bafing	2 246	11 257	19,9
Bagoué	4 910	20 456	24,0
Bélier	8 578	31 289	27,4
Béré	3 611	17 502	20,6
Bounkani	3 839	16 539	23,2
Folon	1 296	5 671	22,8
Gbôklê	1 963	13 328	14,7
Grands-Ponts	4 127	21 399	19,3
Guémon	6 339	32 620	19,4
Hambol	6 513	28 785	22,6
Iffou	6 460	24 745	26,1
La Mé	7 289	37 989	19,2
Nawa	5 269	35 861	14,7
Tchologo	4 957	23 210	21,4
Moronou	6 761	27 476	24,6
Ensemble Côte d'Ivoire	245 494	1 226 906	20,0

Source : ANStat, RGPH 2021

Tableau A.4 : Répartition des personnes âgées par milieu de résidence selon les groupes d'âge

Région de résidence	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 et plus	Ensemble
District Autonome d'Abidjan	100 050	62 028	34 611	16 896	15 401	228 986
Haut-Sassandra	26 695	16 387	11 309	6 209	6 859	67 459
Poro	15 910	10 246	7 590	4 549	4 750	43 045
Gbêkê	26 167	18 634	14 020	8 873	11 873	79 567
Indenié-Djuablin	10 877	6 850	4 838	2 717	3 714	28 996
Tonkpi	20 928	13 049	10 065	5 468	6 686	56 196
District Autonome de Yamoussoukro	8 031	5 107	3 544	2 026	2 550	21 257
Gontougo	16 366	11 383	8 830	5 429	6 595	48 604
San-Pedro	12 598	6 646	3 964	1 825	1 991	27 024
Kabadougou	4 590	3 097	2 332	1 336	1 352	12 707
N'zi	6 779	5 568	3 830	2 625	3 164	21 967
Marahoué	16 306	10 255	7 194	4 095	4 581	42 430
Sud-Comoé	13 477	8 435	5 331	3 084	3 930	34 257
Worodougou	5 463	3 447	2 519	1 507	1 648	14 585
Lôh-Djiboua	18 177	11 640	8 016	4 266	4 849	46 947
Agnéby-Tiassa	16 087	10 690	6 691	3 752	4 399	41 618
Gôh	16 951	10 541	7 051	3 941	4 811	43 295
Cavally	8 045	5 100	3 107	1 741	1 847	19 840
Bafing	4 311	2 691	2 009	989	1 256	11 257
Bagoué	7 219	4 664	3 663	2 201	2 709	20 456
Bélier	9 824	7 497	5 391	3 662	4 917	31 289
Béré	6 625	4 276	2 990	1 669	1 942	17 502
Bounkani	6 344	3 278	3 077	1 619	2 221	16 539
Folon	2 007	1 312	1 057	594	702	5 671
Gbôklê	6 026	3 341	1 998	1 005	959	13 328
Grands-Ponts	8 605	5 371	3 296	1 876	2 250	21 399
Guémon	13 125	8 053	5 103	3 031	3 308	32 620
Hambol	10 215	6 884	5 173	3 209	3 305	28 785
Iffou	7 756	5 906	4 623	3 092	3 368	24 745
La Mé	14 741	9 665	6 295	3 095	4 193	37 989
Nawa	15 749	9 214	5 629	2 784	2 486	35 861
Tchologo	8 675	5 427	4 151	2 277	2 680	23 210
Moronou	9 552	6 446	4 718	2 759	4 002	27 476
Ensemble Côte d'Ivoire	474 269	303 129	204 013	114 198	131 296	1 226 906

Source : ANStat, RGPH 2021

Tableau A.5 : Répartition de la population résidente et la population des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe

Région de résidence	Population résidente			Personnes âgées de 60 et plus		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
District Autonome d'Abidjan	3 192 714	3 105 051	6 297 765	122 961	106 025	228 986
Haut-Sassandra	916 915	817 354	1 734 269	38 147	29 312	67 459
Poro	522 400	515 447	1 037 848	19 379	23 665	43 045
Gbêkê	694 727	651 769	1 346 495	34 604	44 963	79 567
Indenié-Djuablin	379 938	334 003	713 941	14 782	14 214	28 996
Tonkpi	738 528	646 372	1 384 900	27 855	28 341	56 196
District Autonome de Yamoussoukro	212 152	202 869	415 020	10 371	10 886	21 257
Gontougo	472 333	443 499	915 832	20 813	27 790	48 604
San-Pedro	568 270	489 158	1 057 428	17 816	9 208	27 024
Kabadougou	151 129	138 342	289 472	5 883	6 824	12 707
N'zi	128 055	124 432	252 487	8 803	13 163	21 967
Marahoué	518 405	457 438	975 844	21 970	20 460	42 430
Sud-Comoé	403 612	375 156	778 768	18 083	16 174	34 257
Worodougou	224 487	203 772	428 259	7 541	7 044	14 585
Lôh-Djiboua	576 351	524 767	1 101 118	25 636	21 311	46 947
Agnéby-Tiassa	456 084	405 593	861 677	21 767	19 852	41 618
Gôh	513 975	468 716	982 691	23 033	20 262	43 295
Cavally	393 384	313 046	706 429	11 542	8 298	19 840
Bafing	136 590	125 908	262 497	5 783	5 474	11 257
Bagoué	263 679	250 179	513 858	9 237	11 219	20 456
Bélier	211 741	201 529	413 270	13 200	18 090	31 289
Béré	256 339	235 419	491 758	8 677	8 825	17 502
Bounkani	215 790	210 644	426 434	7 804	8 735	16 539
Folon	75 865	70 304	146 169	2 574	3 097	5 671
Gbôklê	248 588	209 657	458 245	8 584	4 744	13 328
Grands-Ponts	234 542	213 442	447 983	11 040	10 359	21 399
Guémon	503 300	426 446	929 746	18 324	14 297	32 620
Hambol	316 631	288 767	605 399	13 970	14 814	28 785
Iffou	195 673	181 040	376 713	10 674	14 071	24 745
La Mé	380 512	342 466	722 978	19 051	18 938	37 989
Nawa	619 446	543 360	1 162 806	23 029	12 832	35 861
Tchologo	308 415	294 005	602 421	11 660	11 550	23 210
Moronou	235 462	200 680	436 142	12 799	14 677	27 476
Ensemble Côte d'Ivoire	15 266 032	14 010 628	29 276 660	627 392	599 514	1 226 906

Source : ANStat, RGPH 2021

Tableau A.6 : Répartition des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge

Régions de résidence	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
District Autonome d'Abidjan	116 392	97 193	213 585	6 569	8 832	15 401
Haut-Sassandra	34 723	25 877	60 600	3 424	3 435	6 859
Poro	17 437	20 858	38 295	1 942	2 808	4 750
Gbêkê	30 409	37 285	67 694	4 195	7 678	11 873
Indenié-Djuablin	13 219	12 063	25 282	1 562	2 152	3 714
Tonkpi	25 022	24 487	49 510	2 832	3 854	6 686
District Autonome De Yamoussoukro	9 322	9 385	18 708	1 049	1 501	2 550
Gontougo	18 319	23 691	42 009	2 495	4 100	6 595
San-Pedro	16 692	8 341	25 033	1 124	867	1 991
Kabadougou	5 318	6 037	11 355	565	786	1 352
N'zi	7 701	11 101	18 802	1 102	2 062	3 164
Marahoué	19 939	17 911	37 849	2 031	2 549	4 581
Sud-Comoé	16 399	13 928	30 327	1 685	2 246	3 930
Worodougou	6 799	6 137	12 936	742	907	1 648
Lôh-Djiboua	23 412	18 685	42 098	2 223	2 626	4 849
Agnéby-Tiassa	19 976	17 244	37 219	1 791	2 608	4 399
Gôh	21 003	17 481	38 484	2 030	2 781	4 811
Cavally	10 688	7 305	17 993	854	993	1 847
Bafing	5 156	4 845	10 001	628	629	1 256
Bagoué	8 120	9 627	17 747	1 117	1 592	2 709
Bélier	11 432	14 941	26 373	1 768	3 149	4 917
Béré	7 817	7 743	15 560	860	1 082	1 942
Bounkani	6 819	7 499	14 318	985	1 236	2 221
Folon	2 251	2 718	4 969	323	379	702
Gbôklé	8 055	4 314	12 369	528	430	959
Grands-Ponts	10 125	9 024	19 149	915	1 335	2 250
Guémon	16 804	12 508	29 312	1 520	1 788	3 308
Hambol	12 597	12 883	25 480	1 373	1 931	3 305
Iffou	9 374	12 003	21 377	1 300	2 068	3 368
La Mé	17 319	16 477	33 796	1 732	2 461	4 193
Nawa	21 620	11 755	33 375	1 409	1 077	2 486
Tchologo	10 439	10 091	20 530	1 221	1 459	2 680
Moronou	11 256	12 218	23 474	1 543	2 459	4 002
Ensemble Côte d'Ivoire	571 955	523 654	1 095 609	55 437	75 859	131 296

Source : ANStat, RGPH 2021

Tableau A.7 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation

Milieu de résidence et sexe		Statut d'alphabétisation					
		Alphabétisés		Analphabètes		Total	Effectif
		Effectif	(%)	Effectif	(%)		
Abidjan ville	H	75 373	68,6	34 545	31,4	100,0	109 918
	F	42 860	45,6	51 203	54,4	100,0	94 063
	E	118 234	58,0	85 747	42,0	100,0	203 981
Autres villes	H	78 036	39,8	118 029	60,2	100,0	196 066
	F	31 530	16,7	157 647	83,3	100,0	189 177
	E	109 566	28,4	275 676	71,6	100,0	385 242
Ensemble Urbain	H	153 409	50,1	152 574	49,9	100,0	305 984
	F	74 390	26,3	208 850	73,7	100,0	283 240
	E	227 800	38,7	361 423	61,3	100,0	589 223
Rural	H	75 995	23,6	245 414	76,4	100,0	321 408
	F	24 632	7,8	291 643	92,2	100,0	316 274
	E	100 626	15,8	537 056	84,2	100,0	637 683
Ensemble Côte d'Ivoire	H	229 404	36,6	397 988	63,4	100,0	627 392
	F	99 022	16,5	500 492	83,5	100,0	599 514
	E	328 426	26,8	898 480	73,2	100,0	1 226 906

Source : ANStat, RGPH 2021



INS/2023/RGPH 2021/01
Institut National de la Statistique (INS)

Code postal : Bp V 55 Abidjan 01
Ville : Abidjan - Riviera Bonoumin
Pays : Côte d'Ivoire

Site internet : www.ins.ci - E-mail : ins_rci@yahoo.fr

Téléphone
+225 27 20 33 88 60 • +225 27 20 33 88 62 • +225 27 20 33 88 58